

LE MOT DU MAIRE

Ainsi s'achève l'année 2024 sur une situation internationale inquiétante avec de nombreux conflits interminables.

Au niveau national, c'est le temps des incertitudes et des inquiétudes tant sur le plan institutionnel qu'économique et financier. Après des élections européennes puis législatives inattendues, notre pays se révèle divisé dans une société fracturée. Dans cette vie politique tourmentée avec une économie en berne, les français perdent confiance. Beaucoup d'entreprises se retrouvent en difficulté, elles ferment ou licencient, ce qui met un grand nombre de français dans la précarité.

À cela s'ajoutent les incidents climatiques qui sont de plus en plus dévastateurs. L'année 2024 aura été marquée par une pluviométrie exceptionnellement élevée qui a fortement impacté les différentes productions agricoles. Ces précipitations ont malgré tout permis de recharger les nappes phréatiques qui en avaient bien besoin.

Ce climat d'incertitude ne nous a pas empêché de mener nos projets à bien. En 2024, nous n'avons pas engagé de gros investissements, quelques travaux de voirie ont été réalisés en corvée afin de reboucher les plus gros trous sur la chaussée à moindre coût.

Le tracteur tondeuse a finalement été changé. Nous avons opté pour une occasion récente pour un montant de 13 000€ TTC.

Les lampes, place des tilleuls et au HLM en Nay, ont été remplacées par des modèles plus économes. Nous avons pu bénéficier du fonds vert et d'une prise en charge par le SYDEL à hauteur de 6125 € HT avec un reste à charge pour la commune de 3300 € HT.

L'achat du terrain et du bâtiment CHAMBARD est toujours en cours. Je pense que cet achat se

finalisera en début d'année et nous pourrons alors travailler sur le projet d'aménagement courant d'année afin de bénéficier des subventions nécessaires.

En revanche, lors du dernier conseil municipal du 14 décembre, la vente de la grange place EDGARD PONTUS a été annulée.

En 2025, nous allons poser trois colombariums au cimetière ; le coût de ces travaux s'élève à 4300 € TTC. Concernant la voirie, deux devis ont été demandés pour la réfection de deux routes : « la promenade du château » et le « chemin du maquis »

Nous bénéficierons d'une subvention du département pour ce type de travaux. Nous restons prudents sur les projets à venir car l'incertitude demeure sur le budget 2025 suite aux différentes annonces du gouvernement sur l'effort que les collectivités devront faire. (à suivre)

Je terminerai mes propos en remerciant mon équipe municipale pour son dévouement et particulièrement mes adjoints.

J'y associe également GISÈLE notre secrétaire et RODOLPHE l'agent technique qui font de leur mieux pour donner satisfaction aux habitants.

Merci aux associations et bénévoles qui s'impliquent tout au long de l'année.

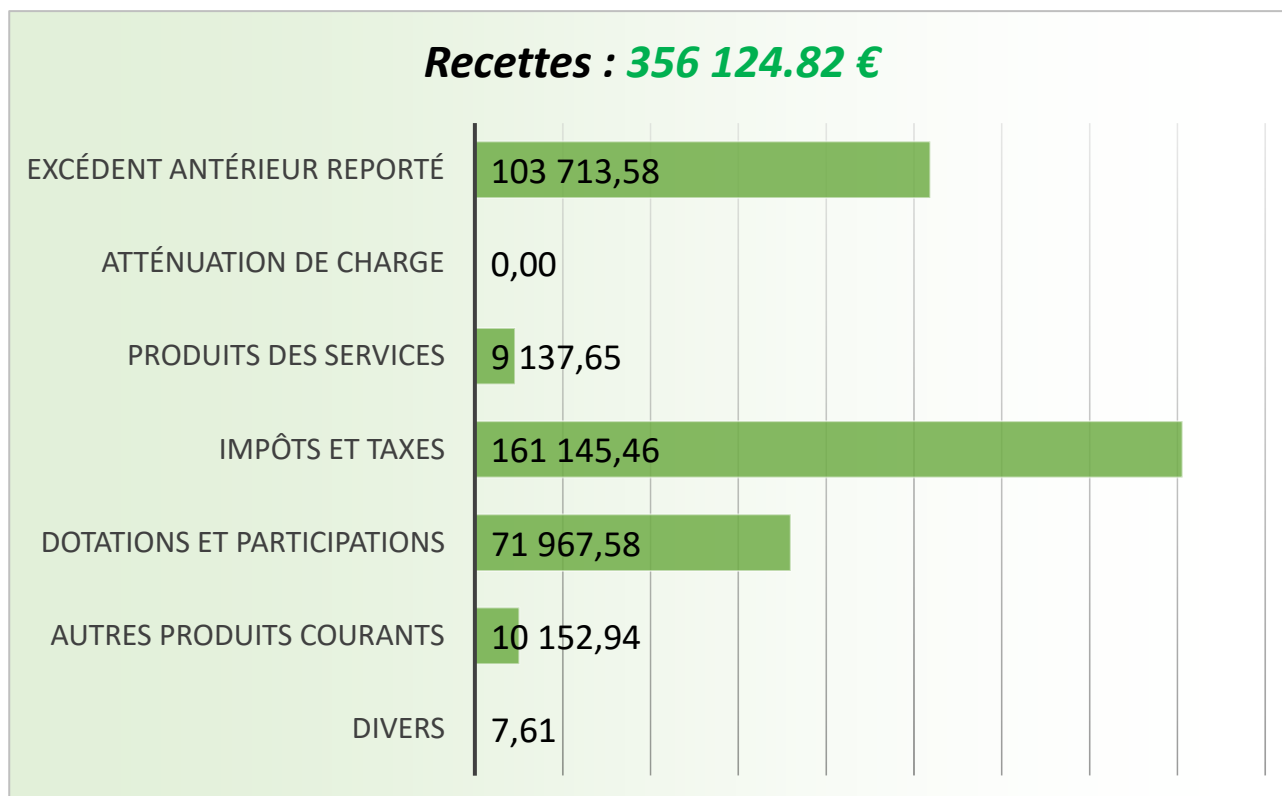
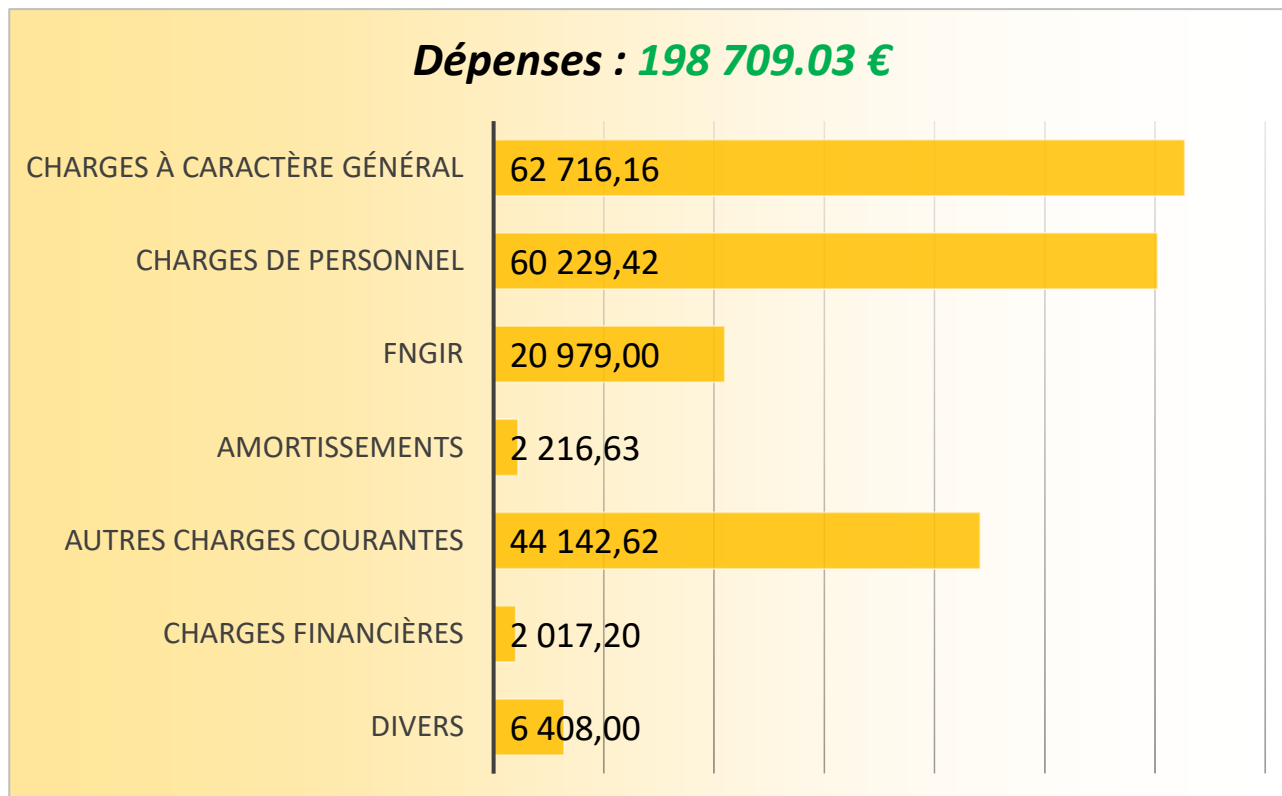
Permettez-moi d'avoir une pensée sincère et chaleureuse pour les personnes qui nous ont quittés et pour ceux qui traversent des moments difficiles.

Dans l'attente de vous retrouver le 11 janvier pour la cérémonie des vœux, je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Gilles CHARPY-PUGET

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

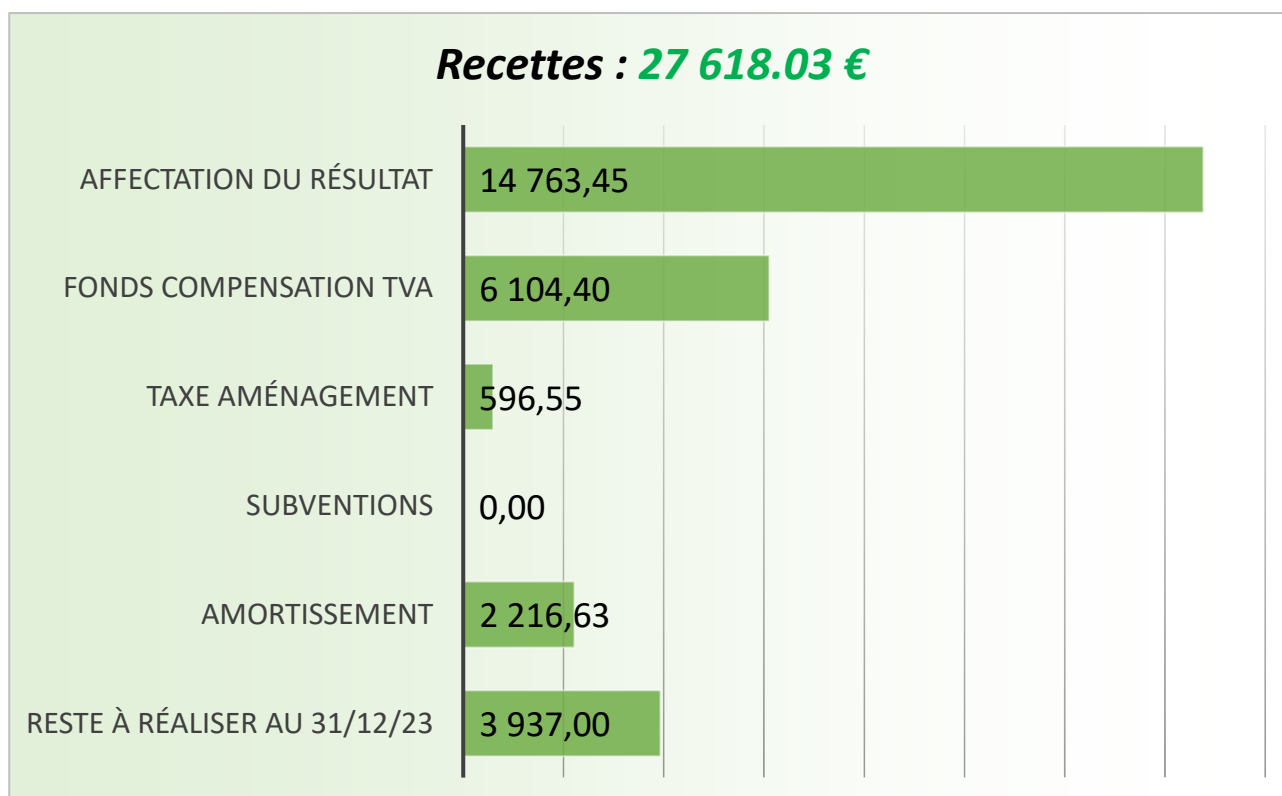
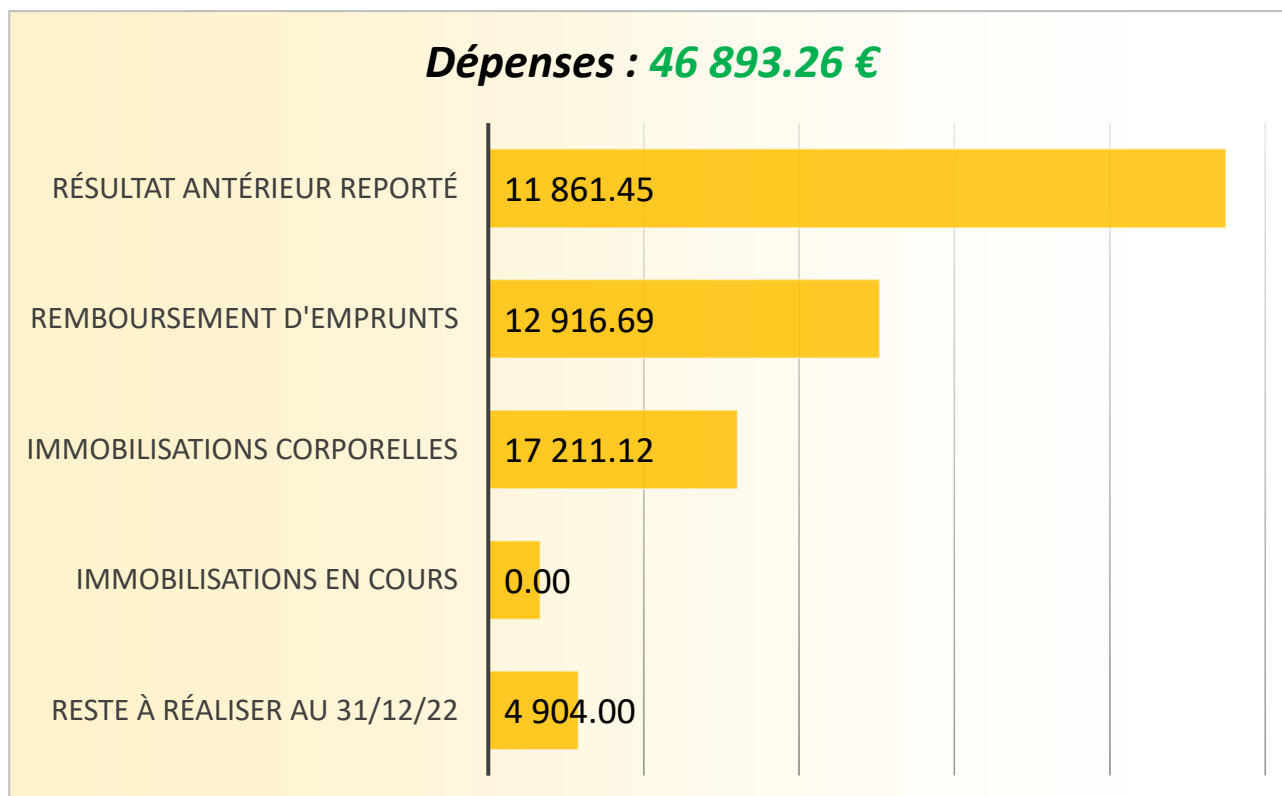
FONCTIONNEMENT



Excédent de fonctionnement : + 157 415.79 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2023

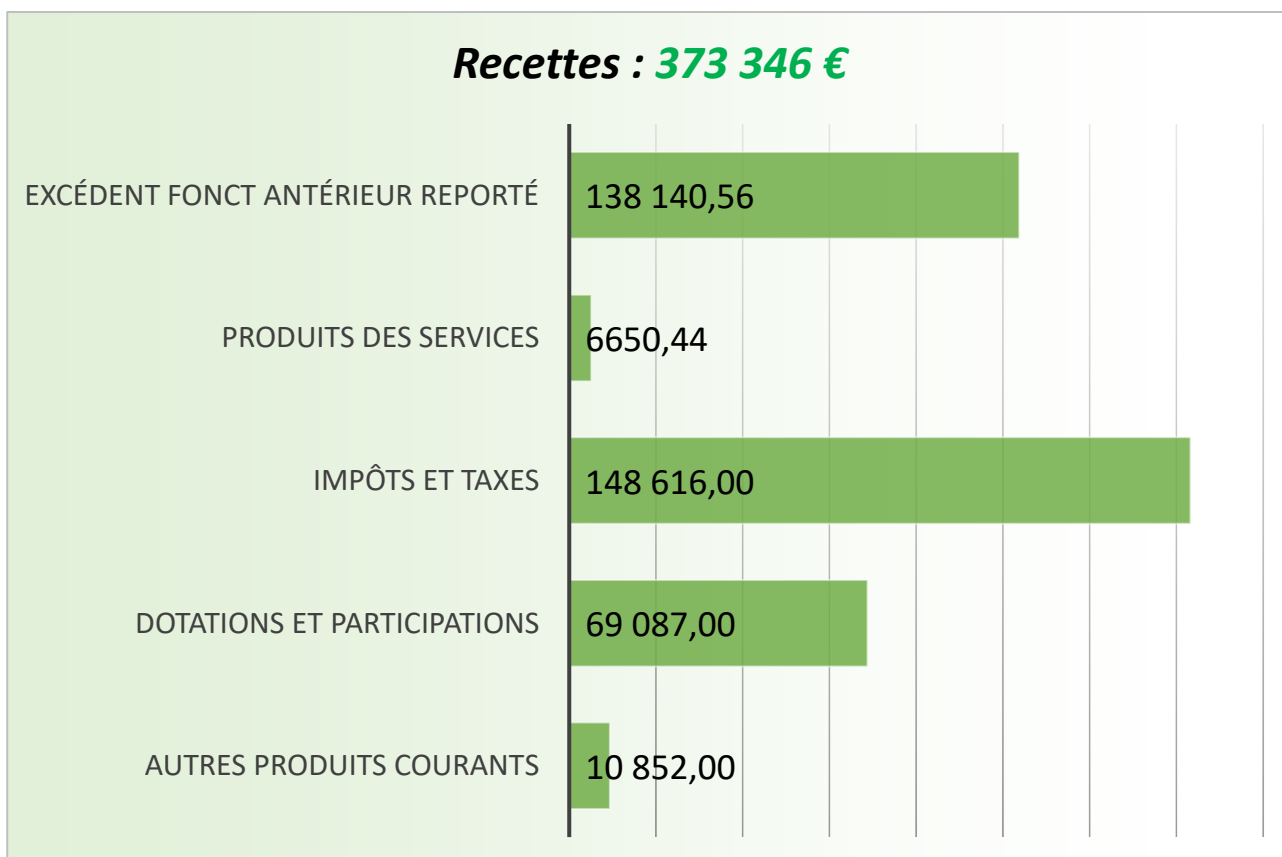
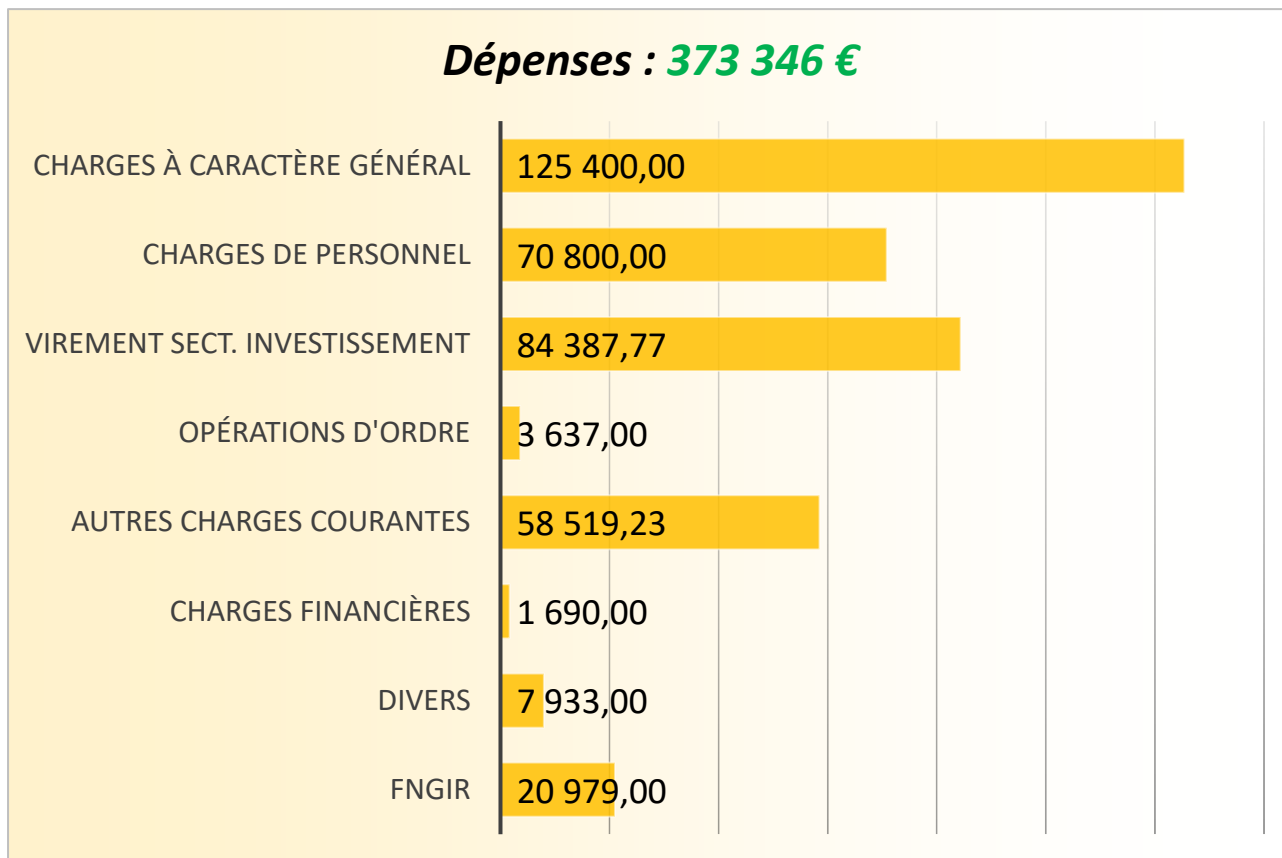
INVESTISSEMENT



Déficit d'investissement : - 19 275.23 €

BUDGET PRIMITIF 2024

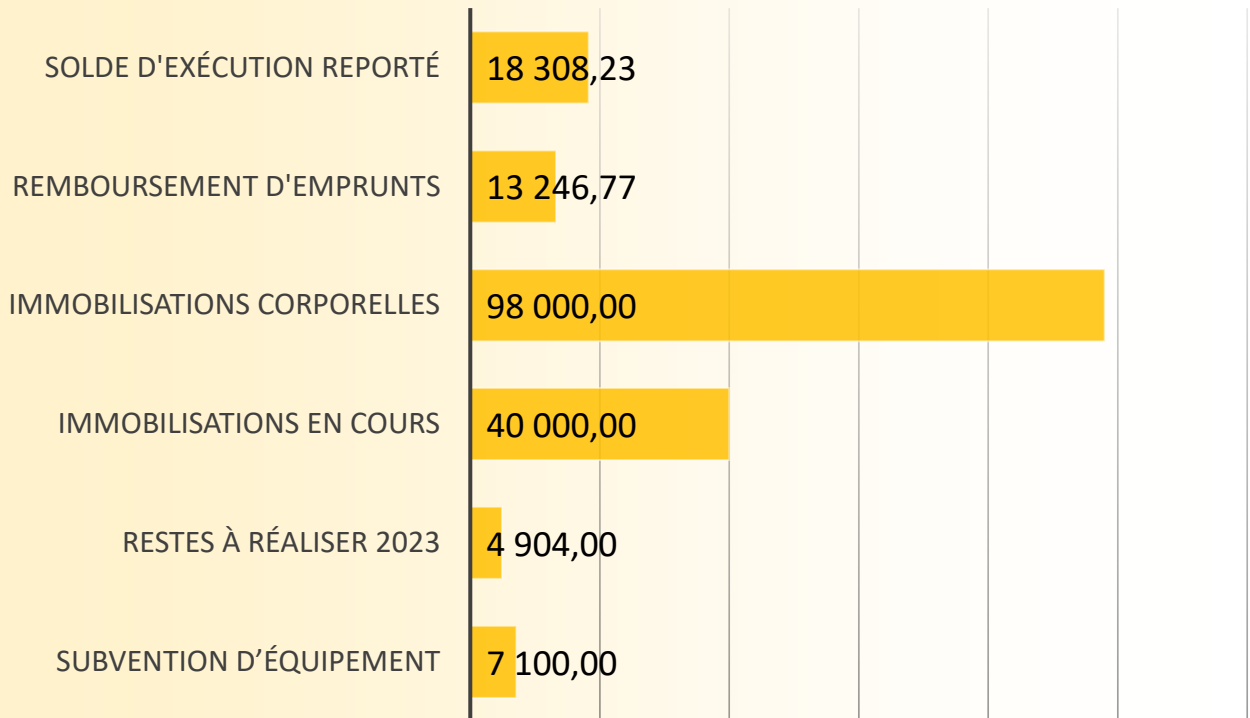
FONCTIONNEMENT



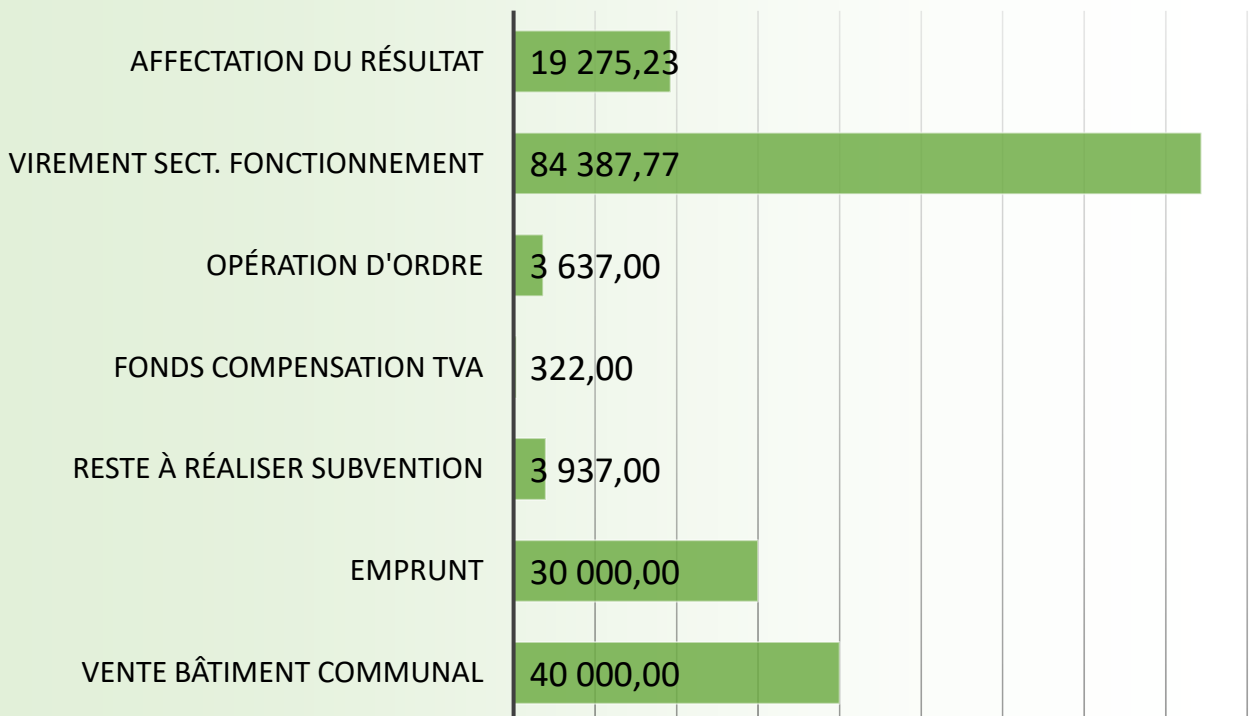
BUDGET PRIMITIF 2024

INVESTISSEMENT

Dépenses : 181 559 €



Recettes : 181 559 €



SOUS LE REGARD DE MARIANNE

Principales décisions prises par vos élus en 2024.

Comme tous les ans, vos élus se sont régulièrement rassemblés lors des conseils municipaux afin de débattre de sujets divers. Ils ont également participé à de très nombreuses séances de travail au titre de diverses commissions et délégations : communauté de communes, syndicats...

BUDGET ET FINANCES 2023

- **Approbation du compte administratif et compte de gestion 2023**

Monsieur le Maire présente le compte administratif de l'exercice 2023. Le conseil municipal prend connaissance des écritures réalisées et des résultats de l'exercice 2023 : Compte tenu des résultats antérieurs (103 713,58 € en fonctionnement et -11 861,45 € en investissement) le résultat de clôture fait apparaître un excédent de fonctionnement de 157 415,79 € et un déficit d'investissement de 18 308,23 €. Le compte administratif et le compte de gestion 2023 sont approuvés à l'unanimité

- **Affectation du résultat**

Compte tenu des restes à réaliser, soit 4 904 € en dépenses et 3 937 € en recettes, le conseil municipal décide d'affecter les résultats suivants au budget 2024 :

18 308,23 € au compte 001 « déficits d'investissement reportés »

19 275,23 € en réserve au compte 1068 (recettes d'investissement)

138 140,56 € au compte 002 « excédents de fonctionnement reportés ».

- **Adoption du budget primitif 2024**

Monsieur le Maire présente le budget primitif pour l'exercice 2024. Le conseil municipal, après avoir pris connaissance des recettes et des dépenses de fonctionnement et d'investissement du budget 2024, approuve, à l'unanimité des membres présents, le budget communal primitif 2024 qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Section fonctionnement : 373 346,00 €

- Section investissement : 181 559 ,00 €

- **Vote du taux des taxes locales**

Le conseil municipal après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents décide de ne pas augmenter les taux des taxes locales :

Taxe foncière (bâti) : 33,33 %

Taxe foncière (non bâti) : 37,16 %

Taxe d'habitation : 16,33 %

SOUS LE REGARD DE MARIANNE

DÉLIBÉRATIONS DIVERSES

- **Définition des zones d'accélération des énergies renouvelables (ZAER)**

Les zones d'accélération de la production d'énergies renouvelables (ZAER) constituent un dispositif de planification territoriale : la loi n°2023-175 du 10 mars 2023, dite loi APER, portant sur l'accélération de la production d'énergie renouvelable, vise à améliorer et faciliter la planification du développement des énergies renouvelables sur le territoire français. La commune est concernée par ces énergies renouvelables : soleil, vent, géothermie, méthanisation, biomasse. La concertation proposée aux habitants sous forme de réunion publique a eu lieu le mercredi 24 janvier ; merci à M. VARIN de la communauté de communes Mâconnais Tournugeois pour sa présentation. Au final, l'éolien a été écarté au profit du photovoltaïque. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire la demande pour des panneaux photovoltaïques au sol au lieu-dit "Aux Murgers de Roche" et sur les toitures des bâtiments communaux.

- **Entretien paysager annuel du rond-point nord de Fleurville**

La commune de Pont-de-Vaux se retirant de la convention d'entretien du rond-point nord de Fleurville, le coût de cet entretien paysager doit être recalculé entre les communes restantes, coût calculé au prorata des habitants des communes. Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de repousser sa réponse au prochain conseil municipal afin de prendre plus d'informations sur ce sujet.

- **Vente du local communal**

Après estimation du bâtiment communal situé 13 chemin des écoliers par l'agence SAFTI, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide de mettre en vente le bâtiment communal au prix de 40 000€. Une offre de vente avec photo va être affichée sur les panneaux communaux.

- **Demande de fonds de concours en investissement à la Communauté de communes Mâconnais Tournugeois (CCMT) .**

En 2018, la commune a profité d'un fonds de concours pour l'isolation de la salle des fêtes. En 2024, la commune pouvant bénéficier d'une demande de fonds de concours à la CCMT sur plusieurs années et plusieurs projets, les membres du conseil municipal optent pour les choix suivants :

- ❖ Remplacer la tondeuse souvent en panne par un microtracteur tondeuse même modèle que l'ancien mais avec 4 roues motrices au prix de 13080€ TTC.
- ❖ Équiper le cimetière d'un colombarium de 3 cases (devis de l'entreprise D'ALASCIO : 4298,40 € TTC) .

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de faire une demande de fonds de concours en investissement à la Communauté de communes Maconnais-Tournugeois pour l'achat d'un microtracteur/tondeuse et la commande d'un colombarium.

SOUS LE REGARD DE MARIANNE

- *Cession du local communal à la SCI Teem*

Les diagnostics et DPE étant conformes (pas de servitude concernant le coffre PTT /ORANGE), la vente du local communal situé 13 chemin des écoliers peut être conclue. Après discussion concernant les réserves et clauses à préciser dans le contrat de vente, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, accepte la vente du bâtiment communal au prix de 40 000€ à la SCI Teem.

- *Protection sociale complémentaire*

Convention de participation pour la couverture du risque prévoyance (maintien des salaires) des agents. Après la lecture de la délibération, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, donne mandat au centre de gestion de Saône-et-Loire pour la réalisation d'une mise en concurrence visant à la sélection d'un ou plusieurs organismes d'assurance et la conclusion d'une convention de participation pour la couverture du risque Prévoyance.

- *Prime de pouvoir d'achat exceptionnelle*

Après avis et démarches auprès du centre de gestion, à l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide d'accorder une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle à l'agent communal et à la secrétaire au prorata des heures effectuées (à savoir 800€ pour un temps plein).

- *Demande de fonds de concours en fonctionnement à la Communauté de Communes Mâconnais-Tournugeois*

La communauté de communes peut accorder des fonds de concours en fonctionnement à ses communes membres afin de participer au financement des dépenses d'entretien, des frais de ménage (prestation ou personnel), des fluides (eau, électricité, assainissement, chauffage), des frais de maintenance d'un équipement communal. La commune envisage de demander un fonds de concours à la communauté de communes pour l'aider à financer les dépenses de chauffage et d'électricité des bâtiments communaux. Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, décide de demander un fonds de concours à la communauté de communes Mâconnais-Tournugeois en vue de participer aux frais de fonctionnement de ses dépenses de chauffage et d'électricité des bâtiments communaux, à hauteur de 3 418,00 €.

- *Tarif des affouages*

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, maintient le tarif des coupes affouagères pour 2024/2025 à 50 €.

Les coupes sont situées « aux Tessonnières ».

SOUS LE REGARD DE MARIANNE

INFORMATIONS DIVERSES

- Gilles CHARPY-PUGET informe que la vente du local communal situé 13 chemin des écoliers a reçu une seule demande d'un habitant de Cruzille au prix fixé. Le conseil municipal, a évoqué la possibilité de faire paraître une annonce sur un site dédié. La décision sera prise prochainement.
- Thomas RATTEZ a rencontré le garde de l'ONF pour préciser la vente de 5 hectares de bois communal en bois d'œuvre.
- Marine NASSIR fait le bilan de la réunion du CCAS en date du jeudi 11 avril 2024. : retours positifs sur le Noël des anciens ainsi que sur les vœux du maire – point sur les personnes de 70 ans et plus (6 petits nouveaux pour cette année) – reconduction de la formule donnant la possibilité de choisir entre 3 propositions de « cadeaux » .
- Karine RATTEZ explique que la procédure de reprise de concession de tombes dans le cimetière sera poursuivie avec prise de l'arrêté et détermination des tombes à relever. L'entreprise D'ALASCIO, suite à sa visite au cimetière, a transmis un devis pour relèvement de certaines tombes concernées. Un colombarium sera installé (devis en attente).
- Gilles CHARPY-PUGET informe que le cantonnier devrait reboucher les nids de poule sur la voirie de la commune par de l'enrobé à froid acheté à Tournus.
- Thomas RATTEZ demande ce qui pourrait être fait pour améliorer la circulation sur la route des Barres. Il est décidé de prendre un arrêté et de mettre des panneaux pour limiter le tonnage.
- Jean-Philippe ROSE, suite au conseil d'école du 20 juin, signale qu'une subvention sera demandée à la commune par le groupe scolaire Marcel Pagnol de Lugny afin d'aider au financement d'un voyage organisé à Paris pour les CM1-CM2 en mai 2025.
- Le repas du village du samedi 6 juillet 2024 s'est très bien passé malgré une météo capricieuse avec une participation record de près de 120 personnes. Merci à tous de votre présence!
- Des conventions pour le prêt des barnums et du four à pain sont en cours de rédaction.
- Gilles Charpy-Puget informe le conseil municipal de la réception de plusieurs courriers dont il fait la lecture :
 - ❖ le 1^{er} concerne l'écoulement des eaux pluviales dans le jardin d'un particulier. La DRI et le propriétaire du terrain seront mis au courant du problème.
 - ❖ Le 2^{ème}, avec photos, demande à la commune de refaire la voirie afin de collecter les eaux pluviales rue du silence. Suite à des épisodes météorologiques intenses de ces derniers temps, des pluies fortes et abondantes ont ruisselé dans les rues de la commune. Une réponse sera envoyée par courrier pour expliquer la suite des travaux à programmer.

SOUS LE REGARD DE MARIANNE

- ❖ Le 3ème souhaite l'arbitrage de la commune pour remettre en état un chemin à Fragnes. Monsieur le Maire se propose d'aller parlementer avec les propriétaires concernés pour proposer une solution.
- Une corvée pour reboucher les nids de poule de la commune avec l'enrobé est prévue : la date est à fixer. Un appel à projet pour les travaux de voirie en 2025 doit être fait, les rues prioritaires à définir.
- Le rallye des vins passera dans la commune le samedi 7 juin 2025.
- La vente du bâtiment communal près du « Club » est en attente de document administratif auprès de l'étude notariale pour l'obtention de l'acte de propriété.
- Des incivilités ont été constatées au lieu de compostage au lieu-dit « au chanay », des caméras et une pancarte seront installées sur place. Karine Rattez a constaté, à plusieurs reprises, l'oubli de l'enlèvement des ordures par le service de ramassage. Un appel téléphonique sera fait au service de ramassage de Tournus pour signaler ce problème.
- Karine Rattez se propose pour constituer une équipe de bénévoles afin d'étudier un projet d'aménagement sur le terrain et le hangar de Gérard Chambard (en face du Club).
- Thomas Rattez fait remarquer que le poteau électrique sur la maison brûlée rue de collonge est à reprendre car dangereux.
- Le repas des seniors du village aura lieu le mardi 5 novembre à midi au restaurant « la voie gourmande » à Saint Gengoux le National .
- La commission « événements » va se réunir lundi 21 octobre à 19h à la mairie pour préparer le marché de Noël qui aura lieu le vendredi 20 décembre à partir de 18h .

COMMISSIONS COMMUNALES

- Le maire Gilles CHARPY est président de droit de toutes les commissions.
- **Les responsables de commissions sont notés en gras.**
- Les membres du conseil municipal sont notés en mauve.
- Les personnes ressources sont notées en bleu.

- ☐ **VOIRIE – ÉROSION** : **Bernard MOINE** - Thibaut GUILLEMAUD - Karine RATTEZ
Jean-Philippe ROSE - Alexandre THURISSET - Didier THURISSET
- ☐ **BÂTIMENTS – CIMETIÈRE** : **Thibaut GUILLEMAUD** - Karine RATTEZ - Cédric CRÉMONA
Armelle CHAPUIS - Marine NASSIR
- ☐ **IMPOTS DIRECTS** : Armelle CHAPUIS – Bernard MOINE - Cédric CRÉMONA - GUYON Jean
CORNILLON Claire - TARDY Danielle
- ☐ **ENVIRONNEMENT - CADRE DE VIE ET FLEURISSEMENT** : **Karine RATTEZ** - Armelle CHAPUIS
Cédric CRÉMONA - Jean-Philippe ROSE - Corinne CHARPY-PUGET - Carole BERTAUD
et Christophe POINT - Myriam THURISSET - Claire CORNILLON - Yvette et Alain
GUILLEMAUD - Danielle TARDY - Mamal NASSIR
- ☐ **BOIS ET AFFOUAGES** : **Thomas RATTEZ** - Alexandre THURISSET – Bernard MOINE
Chemins : Cédric CRÉMONA - Bénédicte BONNARD
- ☐ **CONTROLE DE LA LISTE ELECTORALE** : **Thomas RATTEZ** - Camille PRAT – Maxime RENARD
Gérard CHAMBARD – Christophe POINT
- ☐ **COMMUNICATION** : Cédric CRÉMONA - Armelle CHAPUIS - Marine NASSIR
Bénédicte BONNARD - Guy CHAPUIS - Claire CORNILLON
- ☐ **RELATION AVEC L'ÉCOLE** : Jean Philippe ROSE - Armelle CHAPUIS - Marine NASSIR
- ☐ **ÉVÉNEMENTS** : Armelle CHAPUIS - Thibaut GUILLEMAUD - Marine NASSIR
Jean-Philippe ROSE – Alexandre THURISSET - Karine RATTEZ (amicale laïque)
Thomas RATTEZ (marché Noël) – Cédric CRÉMONA (jeunes) - Colette MOINE
Linda SÈVE-ROSE - Camille PRAT– Claire CORNILLON
- ☐ **ACTION SOCIALE (CCAS)** : Armelle CHAPUIS - Marine NASSIR - Christiane BAGUET
Bénédicte BONNARD – Claire CORNILLON – Marie-Jeanne DEDIENNE – Monique LESSELLE
Mamal NASSIR

Les commissions sont ouvertes à toute personne intéressée. Il suffit d'en faire la demande à la mairie ou au responsable de commission.

ÉTAT CIVIL 2024

DÉCÈS



21 mars

Pierre GEORGE,
décédé à l'âge de 78 ans
inhumé à Cruzille



1^{er} septembre

Monique MUSY,
décédée à l'âge de 64 ans
résidence secondaire dans la maison Chevreux
24, rue du silence



14 septembre

Guy PUTIN,
décédé à l'âge de 88 ans
inhumé à Cruzille



7 novembre

Georges CHAMPLIAUD,
décédé à l'âge de 98 ans
inhumé à La Chapelle sous Brancion

ÉTAT CIVIL 2024

NAISSANCES



13 Juin
Zelly
 Clara OGER
 Daniel GRAY

13 Novembre
Kiyona
 Ayana FUENTES
 Julien GUILLOT



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS

9 juin

Adriel THURISSET-BOUGET

marraine Julie BROUILLON
 parrain Xavier GIGANTE

fil d'Alexandre THURISSET et de Charlène BOUGET
 domiciliés route de Bissy à Sagy



3 août

Ilyana TERRIER

marraine Yannick BASTION
 parrain Sébastien HARDY

fille de Baptiste TERRIER et de Anaïs POYET
 domiciliés 49, rue de Collonges à Cruzille

MARIAGE

19 août

Joanna ZADLO et Fabrice VAN HECKE
 domiciliés 139 , rue du treuil à Sagy le Bas



SOUVENONS-NOUS

Pierre GEORGE



Par son fils Jérémie

"Pierre George naît à Lyon à la fin du printemps 1945, d'un père originaire de Condrieu et par une chance extraordinaire d'une mère originaire de Cruzille.

Son enfance se passe entre Lyon et Condrieu, mais ses plus beaux souvenirs resteront ses vacances avec sa sœur, Michèle chez sa grand-mère adorée, Marie Ducloux. Il y passe notamment ses après-midis à chasser les grives avec son meilleur ami "l'Alain", le fils de l'épicier!

Après avoir décroché son diplôme d'ingénieur, Pierre s'installe à Grenoble où il travaillera dans un domaine qui le passionne, la recherche nucléaire, se marie et deviendra père de triplés, un bonheur et un challenge comme il les aimait!

"Pillou" comme le nommait affectueusement sa mère, Paulette, reviendra chaque été pour voir ses parents, ses tantes "Guitou" Palancade et Renée Seneclauze (nées Ducloux) cette dernière s'étant établie non loin à la Chapelle sous Brancion.

Afin de vivre au mieux sa retraite, il décide de venir s'installer à Cruzille et vit des jours très heureux grâce à la proximité de sa cousine chérie Marie-Claude et à l'heureuse rencontre de sa voisine Liliane.

Pillou est parti sereinement rejoindre les siens, au tout début du printemps, sa saison préférée."

Nous souhaitons à cet effet remercier chaleureusement ses amis et voisins et en particulier Claude et Régis, Christiane, Thomas, Alain, Yves et Angeline qui ont pu l'entourer dans les derniers moments.

SOUVENONS-NOUS

Monique MUSY



Par ses filles, Alexandra et Vanessa

C'est à Vonnas, ville située dans l'Ain, que Monique voit le jour le 6 novembre 1958. Aînée d'une fratrie de 4 enfants, elle grandit dans une ferme à La Genette au sein d'une famille paysanne.

Petite fille au caractère bien trempé, elle sait ce qu'elle veut et n'a pas froid aux yeux. Avidée d'aventure, c'est une enfant curieuse, mais aussi solitaire. Très proche de la nature, elle grandit au milieu des animaux, des bois et des fleurs qui deviennent "son refuge".

À ses 18 ans, sa curiosité la pousse à découvrir le monde, elle part alors pour la grande ville de Lyon. Elle continuera son chemin dans différentes villes de France, passant même par le Portugal avant de poser ses bagages à Montmartre dans le 18ème arrondissement de la capitale. Elle y rencontre Goran, alias Tony, qui deviendra son époux en 1987 et lui fera découvrir la Serbie, son pays natal.

Plus tard, le couple s'installe dans une ville pour laquelle ils ont un vrai coup de cœur : Bry-sur-Marne. Ils y créent leur premier cocon familial et accueillent leurs deux filles Alexandra née en 1990, et Vanessa née en 1993. Ils s'offriront quelques années plus tard la maison de leur rêve, où ils entreprendront de grands travaux pour la façonner à leur image. Les années passent et Monique met sa vie professionnelle entre parenthèses pour élever ses deux filles. Mère attentionnée et présente, elle leur partage le goût des activités manuelles et de la créativité. Elle reste cependant active avec une vie sociale très riche.

Vraie entrepreneuse, Monique épaula son époux dans la création d'une entreprise de bâtiment. Elle s'engage également au service de la commune de Bry comme conseillère municipale. Après le décès de ses parents et son divorce, Monique vit des années très difficiles. Soutenue par ses filles, sa famille et ses amis, elle rebondit, retrouve du travail et réapprend à vivre autrement. Les années qui suivent l'envol de ses deux filles du nid familial et le décès de son petit frère, Monique décide de concrétiser un rêve et s'offre une petite maison de campagne à Cruzille, dans sa région d'origine où elle rencontre de nouveaux amis et se reconnecte à la nature.

Citadine accomplie, Monique gardera toujours une relation très forte à la nature et à la terre, prenant entre autres grand plaisir à l'entretien de ses plantes et son jardin et à la compagnie de ses animaux.

Elle aimait également lire, écouter des vinyles, chiner de beaux objets anciens et se renseigner sur leur histoire. Attentionnée, elle mettait son sens de l'organisation au service du bien-être et du plaisir de ses proches.

Elle se réjouissait depuis 2 ans de son rôle de grand-mère auprès de Doria qu'elle aimait tant...

Malheureusement, la maladie en a décidé autrement. Il y a 5 mois, un cancer du cerveau très agressif a été détecté. Après deux tentatives de chimiothérapie, Monique a pu rentrer chez elle, accompagnée par ses deux filles, de sa famille proche, de ses amis de toujours et d'une formidable équipe d'hospitalisation à domicile.

Monique a su garder son sens de l'humour, ses petites phrases qui font mouche et s'est accordée jusqu'au bout des petits plaisirs gourmands...

Même si le parcours de Monique a été parsemé d'épreuves parfois douloureuses, son appétit de vivre, son tempérament dynamique, généreux et joyeux ont toujours repris le dessus.

Le 7 septembre 2024, Monique est partie sereine, apaisée, entourée et aimée.

SOUVENONS-NOUS

Guy PUTIN



Guy PUTIN est né le 11 septembre 1936 à La Chapelle-Naude. Il grandit à Sainte-Croix en Bresse avec ses deux sœurs.

Scolarisé à l'école du village, il passe son certificat d'étude puis travaille à la ferme avec ses parents alors qu'il est encore très jeune.

En 1956, alors qu'il vient d'avoir 20 ans, il est appelé sous les drapeaux, il fait quatre mois de classe puis en 1957, il embarque à Marseille pour la guerre l'Algérie. Il est libéré de ses obligations militaires en janvier 1959, il retourne alors travailler sur la ferme familiale durant une année.

Avant son départ pour l'Algérie, il avait rencontré Maryse ROSAIN et ils se marient le 13 Février 1960 à Montpont-en- Bresse.

Guy et Maryse s'installent à Cruzille cette même année car ils ont postulé tous les deux pour travailler au château, déjà Institut Médico-Pédagogique. Ils y seront embauchés, Guy comme jardinier et Maryse comme lingère.

La famille s'agrandit en 1961 avec la naissance de Patrick. Ils habitent alors dans un logement de fonction du château. Ils décident de faire construire à Cruzille en 1978.

En 1979, Guy rentre dans la compagnie des sapeurs-pompiers de Cruzille dont il deviendra le chef de corps de 1984 à 1991.

Il prenait très à cœur sa place d'adjutant. Malgré toutes les recommandations qu'il pouvait donner à son équipe lors des différentes interventions, il était souvent très soucieux et finalement tout se déroulait bien. À ce titre, il reçoit la médaille d'honneur en or, à l'occasion d'une cérémonie du 11 novembre, pour son engagement au sein de la compagnie.

Il sera également un membre actif de la F.N.A.CA (*Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie, du Maroc et de la Tunisie*), Guy était très attaché au devoir de mémoire. Il était toujours présent aux différentes cérémonies au monument.

En 1981 la petite famille s'agrandit. Guy et Maryse deviennent grands-parents d'une petite fille Émilie puis arrière-grands-parents de Noah en 2005 et Ilian en 2011.

En 1996 Guy fait valoir ses droits à la retraite et on lui remet la médaille du travail. Puis en 1997 c'est à Maryse, son épouse, de les faire valoir.

Tous deux auront effectué toute leur carrière professionnelle au château de Cruzille.

Depuis, Guy se consacrait essentiellement à son jardin, il aimait en faire profiter ses voisins et sa famille. Malgré ses problèmes de mobilité ces dernières années, il se débrouillait pour continuer d'entretenir sa maison et son parc. Tout était impeccable, il n'aimait pas le désordre.

Malheureusement une mauvaise chute l'a emporté.

Nous garderons le souvenir d'un homme jovial et d'une grande gentillesse, apprécié de tout le monde.

SOUVENONS-NOUS

Hommage de la F.N.C.A par Jean COMTE :

« Guy PUTIN est né le 11 septembre 1936 à la Chapelle-Naude dans le canton de Louhans en Saône-et-Loire.

Classé Service Armée par le Conseil de révision de Montpont en Bresse le 18 octobre 1955, il participe aux opérations de sélection de Mâcon le 19 septembre 1956.

Il est appelé à Dijon le 6 novembre 1956 où il effectue 4 mois de classes, puis il embarque le 14 mars 1957 sur le navire ATHOS 2 pour l'Algérie.

Il est débarqué sur la côte algérienne à Bone dans la zone opérationnelle de l'est constantinois puis affecté à la 6e compagnie du 44e régiment d'infanterie vers Tébessa. Là-bas il participe aux opérations militaires hélicoptérées et notamment le long de la frontière tunisienne aux patrouilles le long du barrage électrifié.

Son livret militaire retrace son parcours en AFN.

Il tombe malade au bout de 6 mois et revient en France pour une dizaine de jours puis retourne en Algérie où il obtient très vite le grade de première classe.

Nous constatons qu'il a passé 22 mois en Algérie sur les 26 mois de son service militaire.

Il est décoré de la médaille commémorative AFN.

Il est libéré de ses obligations militaires en janvier 1959.

Guy, tes amis anciens combattants, sont venus te dire un dernier adieu.

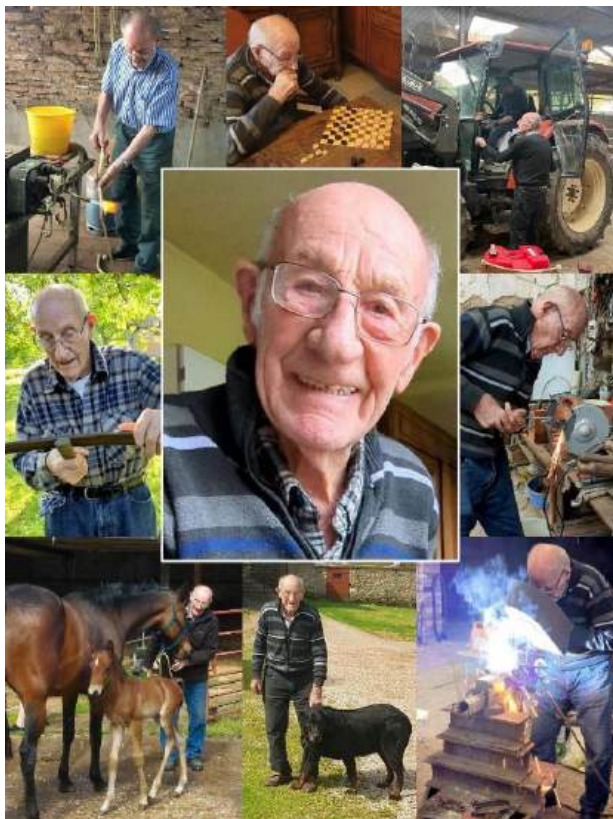
À Maryse, son épouse, à son fils et à toute sa famille, la FNACA reconnaissante présente ses plus sincères condoléances. Repose en paix, Guy. »

NB : On pourra retrouver :

- dans le bulletin municipal N° 37 de décembre 2022, le récit des années de mobilisation en Algérie de Guy Putin
- dans le bulletin municipal N° 26 de décembre 2011 un texte sur le travail du couple Putin à l'IMP de Cruzille de 1960 à 1997.

SOUVENONS-NOUS

Georges CHAMPLIAUD



Georges est né le 10 septembre 1926 à la ferme d'Ouxy, dans la maison de ses parents, Pierre Champliaud et Berthe Chapuis qui exploitaient cette ferme, dans la famille depuis plusieurs générations.

Georges était le second d'une famille de trois enfants, il avait deux sœurs : l'aînée Denise et la cadette Suzanne. Leur maman est décédée en mars 1945, Georges avait alors 17 ans. Dans son enfance, Georges allait à l'école de Cruzille à pied, en sabots, depuis la ferme en traversant le bois de buis avec sa petite sœur Suzanne qu'il portait souvent sur son dos lorsqu'elle était trop fatiguée pour marcher.

Dès son plus jeune âge, il aidait à la ferme, avec les vaches et les chevaux. Il nous a souvent raconté son périple pour conduire seul à pied, à quatorze ans, un troupeau de moutons depuis Ouxy jusqu'au terrain d'aviation de Cuisery.

Avec une poignée de petits cailloux, il arrivait à guider l'avant du troupeau en les jetant habilement dans les buissons proches des croisements afin que ses moutons suivent le bon chemin. Arrivé à Tournus, le pont était détruit car c'était la guerre, il a donc dû faire passer ses moutons sur la « plate », un radeau qui permettait de traverser la Saône. Il avait très peur qu'un mouton se jette à l'eau car il n'y avait aucune rambarde sur cette « plate ». Finalement, une vingtaine de kms plus tard, il s'est rendu à bon port avec tous ses moutons et a pu les confier au berger qui les attendait.

Georges est parti à 19 ans au régiment. Après ses classes, il a embarqué à Marseille sur l'Athos II pour la Tunisie où il est resté 10 mois avant de revenir à Ouxy pour travailler avec son père. De cette période africaine, il avait gardé de nombreux souvenirs qu'il se plaisait à nous raconter, la chaleur écrasante, les punaises, la nourriture peu appétissante et les longues journées dans la garnison mais également les bons moments avec les copains de régiment.

De retour en Bourgogne, il a demandé la main de Marie-Josèphe Lévêque (dite Josette) de la Pierre-Levée qu'il a épousée le 2 octobre 1948. Avec elle, il a exploité la ferme où ils ont élevé des moutons, des bovins charolais, des poulets, des chiens et des chevaux tout en cultivant les terres attenantes à la ferme : en blé, orge et maïs dont ils faisaient de l'ensilage pour nourrir les bêtes en plus du foin.

De leur union naquirent dix enfants. Ensemble, tous deux, ont affronté avec une grande résilience les décès familiaux qui ont assombri leurs vies.

SOUVENONS-NOUS

Georges et Josette étaient très fiers de leurs enfants, qu'ils ont toujours encouragés à faire des études pour avoir des métiers loin de leur dur labeur à la ferme. Ils ont accueilli avec joies les naissances de leurs 22 petits-enfants, pour lesquels les week-ends et les vacances à la ferme d'Ouxy sont une source inépuisable de souvenirs. Ensuite, sont arrivés leurs 20 arrière-petits-enfants. Après le décès de Josette, il y a deux ans, il a surmonté le grand vide qu'elle a laissé grâce à l'affection de sa grande famille : il aimait prendre tendrement dans ses bras tous les petits-enfants et arrière-petits-enfants lors de leurs nombreuses visites.

Georges était passionné des nouvelles techniques qu'il pouvait appliquer dans son travail à la ferme. Il a appris à souder à l'arc et a inventé de nombreuses réalisations destinées à alléger les travaux les plus pénibles. Parmi elles, une brouette pour décharger le fumier, des remorques à bennes basculantes, une machine à planter des piquets de clôtures, une machine à tresser des cordes et des licols pour ses chevaux...

Depuis toujours, il était lié d'amitié avec Gabriel Chambard de Cruzille et Louis James de Fragnes, tous les trois se sontentraidés pour réaliser de nombreux travaux mécaniques et agricoles chez l'un ou chez l'autre.

Dans sa grande détermination à moderniser la ferme et à assurer l'accès à l'eau dans tous les prés exploités alentours, il a, en 1973, de son propre chef et sans l'aide ni de la commune ni du syndicat des eaux, capté la source dans le pré de l'embouche et creusé une tranchée de plus de 500 m pour amener l'eau jusqu'à la ferme et la redistribuer dans tous les abreuvoirs.... Mais aussi sur l'évier de la cuisine où l'alimentation était plus que capricieuse. La pérennité de la ferme était ainsi assurée, 50 ans plus tard l'eau coule encore dans tous les prés à Ouxy.

À Ouxy, tous ceux qui s'arrêtaient étaient les bienvenus pour partager le repas familial. Georges invitait... et Josette devait s'activer rapidement pour ajouter les assiettes supplémentaires et compléter le repas pour les nouveaux convives.

Toute sa vie, il a aimé utiliser les nouvelles technologies au fur et à mesure de leurs évolutions même si ces dernières années il avait plus de difficultés à les maîtriser : malgré beaucoup d'essais, il se désolait de ne pas pouvoir se servir d'un iPhone mais avait bien compris son usage et nous demandait chacun à notre tour d'y faire des recherches pour lui. Toute sa vie, il a aimé faire des photos : la petite imprimante de son appareil photo numérique lui servait à garder le souvenir de ses visiteurs. Il prenait un grand plaisir à imprimer leur portrait, à noter nom et date au verso et même à leur offrir une copie avant leur départ.

Jusqu'à son dernier souffle dans sa maison natale d'Ouxy, il a été entouré par ses enfants qui ont pris soin quotidiennement de sa santé (rendez-vous médicaux, médicaments...) et de son confort à la ferme. Il a pu partager tous les jours un bon repas en compagnie de l'un d'entre eux. Rester chez lui, continuer à entretenir sa ferme dans la mesure de ses forces ont été jusqu'à la fin le témoignage de son attachement pour ce si bel endroit.

Georges s'est éteint à 98 ans, le 7 novembre 2024, avec sa famille auprès de lui. Il laisse un grand vide dans le cœur de tous ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants pour lesquels il restera toujours « le gardien du fort d'Ouxy ».

Ses enfants : Monique, Colette, Christiane, Pascale, Jacques, Henri et Dominique

RÉTROSPECTIVE 2024

Vendredi 22 décembre

Les 100 ans de l'alambic



On ne pouvait pas manquer de marquer les 100 ans de l'alambic Chapuis qui, depuis 1923, poursuit son chemin depuis Mancey vers Bonnay et Cruzille où il fait étape chaque fin d'année. Sur le parking des Vignes du Maynes, en collaboration avec le domaine, Jean et François Chapuis proposaient de se retrouver autour du saucisson cuit au gène, spécialité qu'ont pu déguster quelques dizaines d'amateurs.

Samedi 6 janvier

Vœux du Maire 2024

Samedi 6 janvier, la municipalité avait donné rendez-vous à l'ensemble de la population cruzilloise à la salle des fêtes de la commune. Après avoir présenté les nouveaux habitants Gilles Charpy-Puget maire de la commune a pris la parole pour exprimer ses vœux à la population.

Habitants, présidents d'associations, acteurs de la vie locale et personnel communal étaient présents en grand nombre pour assister à cette cérémonie.

Durant ces vœux, Monsieur Le Maire a rappelé les grandes lignes des actions entreprises pour l'année 2023 et celles qui seront poursuivies en 2024.

Il a rappelé avec conviction sa volonté d'agir et son engagement pour aménager notre commune et bâtir celle de demain ; une commune qui soit prête à relever les problématiques d'aujourd'hui (tranquillité publique, partage, solidarité...) et celles pour lesquelles nous devons nous préparer et agir dès maintenant pour améliorer notre futur (transition écologique, changement climatique...).

Il a également souligné l'importance de la collaboration avec la Communauté de Communes du Mâconnais-Tournaigeois et toutes les actions menées ensemble, entre autres le changement dans le fonctionnement du ramassage des ordures ménagères.

Il a conclu son intervention en remerciant les personnes de la commission « communication » pour la rédaction du bulletin municipal.

La cérémonie s'est conclue de manière conviviale autour d'un cocktail, offrant aux participants l'occasion de se retrouver et d'échanger dans une atmosphère détendue. Cette soirée a non seulement permis de renouer avec une tradition importante, mais elle a également renforcé les liens entre les participants, soulignant l'importance de l'unité et de la solidarité à Cruzille.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous souhaitent encore une très bonne année 2024 !



RÉTROSPECTIVE 2024

Mercredi 24 janvier

Les énergies renouvelables



C'est le sujet qui préoccupe toutes les communes de France en ce début d'année. Selon la loi Aper du 10 mars 2023, chacune doit définir des zones pouvant accueillir des projets d'énergies renouvelables, avec consultation de la population.

La commune de Cruzille a choisi la forme d'une réunion publique organisée mercredi 24 janvier au soir, pour informer les habitants sur cette démarche. Monsieur René Varin, représentant la Communauté de Communes du Maconnais-Tournugeois, invité par monsieur le maire et son conseil municipal, a donné la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables sous forme de diaporama à la quarantaine de personnes présentes à la salle communale de façon la plus neutre et la plus théorique possible.

Une simulation a pu être proposée pour la commune et les énergies renouvelables passées en revue. Suite à des échanges pertinents, la commune a dévoilé les zones retenues et le type d'énergie possible tout en répondant aux questions des habitants.

En conclusion, pas d'éolien mais de l'énergie solaire via des panneaux photovoltaïques sur la zone de l'ancienne décharge ainsi que sur les toits des bâtiments communaux éligibles.

Mardi 30 janvier

Les visites du CCAS

Christiane Baguet et Claire Cornillon sont allées vendredi 12 janvier dans l'après-midi rendre visite à Josette Léger à l'Ehpad de Viré pour lui remettre son paquet de Noël de la part du CCAS de Cruzille. Elle était plutôt en forme, dans un fauteuil de type lourd dont elle ne doit pas sortir seule. Elle était souriante, contente de nous voir même si, à priori elle ne nous a pas reconnues à l'arrivée (ni au départ). C'était un assez bon moment malgré sa difficulté à se faire comprendre.



Le mardi 30 janvier 2024, nous nous sommes rendus à l'EHPAD de Flacé pour rendre visite à Madame BONVILAIN et lui offrir son cadeau de Noël de la part du CCAS de la commune. Nous avons retrouvé une dame toujours aussi radieuse, pleine d'esprit avec une mémoire fabuleuse. Elle remercie la commune de Cruzille pour toutes les attentions envers elle.

RÉTROSPECTIVE 2024

Avril, Mai et Juillet

Les 70 ans du domaine « Les Vignes du Maynes »

C'est en 1954 que Pierre Guillot, mon grand-père, a repris le Clos des Vignes du Maynes au hameau de Sagy, avec d'anciennes vignes de l'abbaye de Cluny. Il eut l'idée, très novatrice pour l'époque, de se lancer dans l'agriculture biologique, ainsi il fut l'un des pionniers.

Il était géomètre expert, il avait 40 ans, le voici vigneron. Il était accompagné de Jeanne, sage-femme, son épouse de 32 ans, fille de vignerons. Depuis, le domaine a poursuivi l'aventure biologique : ce fut au tour d'Alain de tenir l'exploitation, et puis ce fut le mien.

70 ans d'existence à Sagy, cela devait se fêter, ce fut chose faite, nous l'espérons avec panache, en ce printemps et début d'été 2024.

Trois week-ends ont été organisés au domaine mettant à l'honneur différents aspects de la viticulture : son histoire, les problématiques liées au réchauffement climatique, le travail du sol, la lutte contre l'érosion, l'adaptation variétale...



20 et 21 avril.

- Conférences autour de l'agriculture biologique (AB) dès 1954, pourquoi la biodynamie aujourd'hui et quelle agriculture demain ?
- Salon des anciens stagiaires venus présenter leurs vins en AB.

25 mai au chai

- Dégustation verticale des vins du domaine de 2020 à 1976 : Un grand moment !
- Interventions autour de la candidature des Vignes du Maynes au Classement UNESCO des sites du patrimoine mondial puis Conférence d'Edward Steeves

26 mai dans le Clos des Vignes du Maynes

- Ateliers de labour à cheval dans les vignes du Maynes par Caroline et Thibaud Pariset
- Initiation à la géobiologie
- Stage construction de murs en pierres sèches par l'Association Tremplin

Toujours en musique avec les repas et boissons bénis des dieux servis dans les vignes.

20 et 21 juillet Festival sous chapiteau sur le parvis du domaine



Ambiance festive pour clôturer en beauté cet anniversaire :

Des concerts, des expositions, du théâtre : une scénographie Trash Art a été mise en place par 3 artistes avec la déchetterie du domaine de janvier à juillet.

Les spectacles, autour du vin, mais pas que, ont été nombreux pour la grande joie des festivaliers.

RÉTROSPECTIVE 2024

Mercredi 8 mai

Commémoration du 8 mai 1945



Si la ferveur est toujours un peu inférieure aux cérémonies du 11 novembre, le 79e anniversaire de la capitulation du régime nazi a été célébré dans la commune de Cruzille autour du monument aux morts de Cruzille.

Dépôt de gerbe, lecture message du gouvernement puis vin d'honneur ont marqué cette journée.

Samedi 6 juillet

Repas du village 2024

Le traditionnel repas de la commune n'a pas failli à sa réputation. Véritable moment de partage, nombreux sont les habitants qui ont répondu présents pour passer un samedi agréable.

Après l'apéritif offert par la municipalité, le repas « tiré du sac » pour certains ou sous forme d'auberge espagnole pour d'autres fut partagé bien à l'abri sous le hangar de Gérard Chambard car la météo était fraîche et capricieuse pour un mois de juillet.

Comme d'habitude, les participants ont pris leur temps pour apprécier le repas, mais aussi pour échanger et longuement donner des nouvelles des uns et des autres.

Qu'ils soient originaires de la commune, tout simplement nouvel habitant, ou résident en vacances, tous ont eu plaisir à partager ces instants où le vivre ensemble prend tout son sens.

À l'an prochain !



RÉTROSPECTIVE 2024

Jeudi 31 octobre

Halloween au village

Le 31 octobre 2024, les petits gones se transforment en fantômes, en vampires, en sorcières, en petits diables ou autres créatures effrayantes de la nuit. Les enfants n'ont qu'une seule envie : **vivre le grand frisson** et engloutir de délicieuses sucreries pour fêter Halloween comme il se doit.

En famille ou entre ami(e)s, les petits et les grands ont fait le tour des maisons de la commune pour demander des bonbons ou jeter un sort aux habitants de Cruzille,

Petits et grands ne se sont pas ennuyés, incognito sous leurs déguisements, ils ont vécu **une soirée inoubliable**. Cette fête d'Halloween s'est révélée aussi effrayante qu'amusante.



Mardi 5 novembre

Repas des Aînés

Comme tous les ans, en fin d'année, la commune a un geste généreux envers ses aînés. Comme l'an dernier, il leur est donné le choix entre 3 cadeaux de fin d'année : le restaurant, un panier garni ou un livre.

24 personnes ont fait le choix de se retrouver autour d'un bon repas qui cette année s'est passé au restaurant « La voie Gourmande » à Saint-Gengoux le National. L'ensemble des convives a été très satisfait des menus proposés.

Mr le maire Gilles Charpy a remercié les participants pour leur présence.

RÉTROSPECTIVE 2024



RÉTROSPECTIVE 2024

Octobre

La commune rebouche des nids de poule !



Que ce soit avec le gel et le dégel l'hiver ou avec les sécheresses l'été, de nombreux nids-de-poule apparaissent sur les routes toute l'année. Ce qui peut être dangereux pour les automobilistes. Durant le mois d'octobre, des volontaires parmi les conseillers municipaux accompagnés de Rodolphe (l'agent technique) sont partis en « campagne » pour réparer les trous formés sur les chaussées. Lors d'un premier passage, « l'équipe » a fait un repérage des trous en formation. Après avoir nettoyé le trou et posé un enrobé à froid,

une machine est entrée en action pour tasser la chaussée. Pour finaliser les travaux, une couche de gravillons est posée sur la réparation. Merci pour cette corvée aussi utile qu'indispensable .

11 Novembre

Commémoration du 11 Novembre 1918



Comme chaque année depuis plus d'un siècle, la nation française s'est souvenue et a rendu hommage aux morts, aux blessés et aux familles déchirées pendant la Première Guerre mondiale.

À Cruzille, la cérémonie commémorative de l'Armistice de 1918 a eu lieu en présence des élus et des habitants, mercredi 11 novembre 2024, devant le monument aux morts.

Après la lecture du message de Monsieur Sébastien Lecornu, ministre des Armées, et de Monsieur Jean-Louis Thieriot, ministre délégué auprès du ministre des Armées et des Anciens combattants (ci-dessous) par Monsieur le maire Gilles Charpy-Puget, l'appel aux morts et la minute de silence, les personnes présentes ont été invitées à partager le vin d'honneur à la salle communale.

C'était il y a 106 ans, en 1918. À la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois, de la boue des Flandres à la frontière suisse, les clairons égrenent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices que nous commémorons aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ».

RÉTROSPECTIVE 2024

Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

***Le devoir de gratitude**, c'est tout simplement se souvenir du sacrifice de ces jeunes hommes, habités des promesses de la vie, qui ont consenti à tout donner pour que la France demeure. Les épreuves qu'ils ont traversées sont inimaginables. Pour nous en imprégner, laissons la parole à un témoin, le général de Castelnau. Leur vie, c'était « marcher, marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride (...). Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac, charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».*

***Le devoir de lucidité**, c'est de ne pas oublier que 21 ans après que les canons se fussent tus, il a fallu reprendre les armes en 1939. La conjonction de la lâcheté et de l'aveuglement a transformé la « der des der » en « armistice de vingt ans » pour reprendre les mots du maréchal Foch. À l'heure où la tragédie de la guerre a fait son grand retour en Europe, à l'heure où certaines puissances remettent en cause tous les fondements de l'ordre et du droit international, ceux de 14 et ceux de toutes les guerres nous murmurent de continuer à défendre la paix.*

***Le devoir d'espérance**, c'est de ne jamais douter des ressources de la France pour venir à bout des défis qui se présentent à elle. La guerre change de visage, mais de génération en génération, les soldats de France demeurent animés de la même volonté de défendre l'honneur et la patrie.*

En cette année du 80ème anniversaire de la Libération, souvenons-nous des soldats du commando Kieffer qui ont foulé les plages de Normandie le 6 juin 1944 ; souvenons-nous des soldats de la 1ère armée de Lattre qui ont débarqué en Provence ; de ceux de la 2ème division blindée du général Leclerc qui depuis le désert, à Kouffra, sont remontés jusqu'à Strasbourg pour la libérer et accomplir leur serment ; souvenons-nous des héros de la résistance intérieure, mais aussi du calvaire des incorporés de force d'Alsace-Moselle, souvenons-nous du courage des parachutistes de Dien Bien Phu, de celui des soldats qui se battent en opération extérieure et notamment ceux du Liban qui y défendent la paix depuis 1978 : comment ne pas voir que ces combattants ressemblent comme des frères aux Poilus de 1914 ?

Au fil de notre histoire, les soldats morts pour la France, ceux tombés pour le service de la Nation, ou pour le service de la République nous disent les pérennités françaises. Toujours, nos armées sont là pour accomplir la mission.

C'est pourquoi, réunis au pied du monument aux morts, élus, anciens combattants de toutes les générations du feu, enfants des écoles, nous ne sommes pas seulement la garde des morts, nous sommes d'abord les sentinelles des vivants.

Vive la République ! Et vive la France !

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Toutes les associations de la commune ont été sollicitées pour relater leur activité. Les pages qui suivent relèvent de la libre expression et les propos tenus n'engagent que leurs auteurs. Cependant, les rédacteurs de ce bulletin veillent au respect des règles légales et éthiques. Leur décision de supprimer tout ou partie d'un message ne peut être contestée. Sont notamment exclus de ces pages les propos tombant sous le coup de la loi, les tonalités agressives ou violentes et les insultes.

Gymnastique volontaire de Cruzille

En 2024, nous avons fêté les 10 ans de l'association. Pour l'occasion, nous avons proposé le 6 octobre une journée festive autour d'un coq au vin.

23 participants se retrouvent avec plaisir toutes les semaines le jeudi de 9h15 à 10H15.

Les cours sont, à notre grande satisfaction, toujours dispensés par Cécile Cuénot.

Les animations que nous organisons nous permettent de maintenir une inscription annuelle à un prix modique de 100 € (légère augmentation due aux modifications des charges salariales).

Nous avons également participé au Marché de Noël de Cruzille.



Nous vous souhaitons à tous une bonne et heureuse année et surtout une bonne santé.

Pour toutes informations, vous pouvez joindre :

Colette au **06 73 18 03 71**

Marine au **06 22 33 14 36.**

Amicale Laïque

Chères Cruzilloises, chers Cruzillois,

L'amicale laïque n'a pas été très active cette année, sa seule participation sera au marché de Noël organisé par la commune. Nous ne manquons pas d'idées mais les membres de l'association se comptant sur les doigts d'une seule main, cela ne permet pas d'organiser des manifestations et pourtant quel plaisir de se retrouver autour d'une activité, d'un verre pour échanger avec nos aînés, nos jeunes, nos actifs...

Notre A.G du 19 Novembre n'a eu aucun succès. L'idée était de pouvoir accueillir de nouvelles personnes qui pourraient apporter leurs soutiens, projets, motivations... Comme expliqué dans le précédent bulletin sans ce « renfort » la question de la continuité de l'association revient régulièrement. Et nous en sommes toutes désolées ! Si certaines, certains ont le souhait de nous rejoindre afin de proposer ne serait-ce qu'une ou deux activités dans l'année ce serait avec grand plaisir.

Pour finir l'amicale laïque profite de ce petit message pour vous souhaiter à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, une année 2025 remplie de réussite professionnelle et personnelle et **une très bonne santé !**

[Les membres de l'amicale laïque](#)

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Cruzille Patrimoine



2024 s'achève plutôt bien pour notre association puisqu'elle a permis toutes les activités programmées avec un printemps particulièrement favorable à notre verger conservatoire.

Après les activités de taille des fruitiers à la sortie de l'hiver, nous avons organisé notre Assemblée générale au mois de mars et malgré les difficultés à mobiliser de nouvelles recrues, l'optimisme se maintient.

Notre p'tite fournée de tartes flambées salées s'est tenue le 25 mai, autour du four à pain, bien sûr, dans une ambiance chaleureuse.

Mais notre activité principale nous a été donnée par la production de pommes du verger où toutes les variétés ont prospéré, montrant différences et qualités : Belles filles de Salins, Pommes d'Yvette, Reinette de Mâcon, Belles filles de Bourgogne, Court-Pendus, Joli-Bois, Cousinottes ...tout un choix pour saliver et se régaler, bien apprécié... ; même enthousiasme pour le jus de ces pommes 100 % jus de fruit, sans aucun traitement chimique. Ces petites ventes ont été l'occasion de rencontrer de nouveaux habitants de Cruzille.

La balade nocturne au clair de lune du 19 octobre a emmené les marcheurs dans la combe du château puis suivi la voie « En romaine » vers le Nord du village, puis retour, dans une ambiance tout à fait sympathique.

Merci à tous ceux qui d'une façon ou d'une autre ont fait vivre notre association cette année, Cruzille Patrimoine donne rendez-vous à tous, bien sûr, en 2025, et leur souhaite une bonne année !

Claire Cornillon présidente

LA VIE DES ASSOCIATIONS

La Cadole des P'tits Loups



" À la crèche, un tout petit doit pouvoir faire sa vie "

Arnaud Deroo

La micro-crèche est ouverte à tous les enfants âgés de 10 semaines à 5 ans révolus, résidant sur le territoire de la communauté de communes Mâconnais-Tournugeois ou à ceux dont les parents travaillent à l'IME-ITEP de Cruzille. L'affection, le soin, la présence, le regard, l'attention, le contact, le toucher, l'empathie, la patience, la douceur sont au centre de nos valeurs afin d'accompagner l'enfant vers son devenir.

L'équipe se compose de 5 professionnelles (Nadine, Chrystelle, Rachèle, Isabelle et un technicien de surface).

La capacité d'accueil est de 8 places plus une place d'urgence. Les contrats peuvent être réguliers (1 à 5 journées entières ou demi-journées) ou prévisionnels (selon un calendrier défini par les horaires de travail des parents) ou occasionnels (en fonction des places disponibles).

- **Amplitude d'horaires**

Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 18 h 30



- **Modalités d'inscription**

Pour vous inscrire, vous devez joindre le référent technique afin de convenir d'un rendez-vous muni de votre livret de famille, du carnet de santé de l'enfant, de votre numéro CAF, de vos numéros de Sécurité sociale, d'une ordonnance d'antipyrétique et d'un certificat de responsabilité civile.

- **Période de fermeture**

1 semaine à Noël, 1 semaine pendant les vacances de printemps et 4 semaines l'été

- **Tarif**

Dans le cadre de la PSU, les repas sont fournis par Bourgogne repas avec le souci de proposer aux enfants des menus variés, équilibrés et adaptés à leur maturité, et les couches proposées sont de la marque Pommette 100% made in France. **Le montant de la participation familiale est calculé suivant les revenus de la famille et le nombre d'enfants en charge** selon des critères établis par la CNAF (Caisse nationale des allocations familiales).

- **Contact**

Isabelle BARGE (infirmière puéricultrice), référente technique présente les lundis de 14h à 16h et les mercredis de 10h à 16h.

Tel : [03 85 33 27 94](tel:0385332794)

Mail : mc.cruzille@ccmt71.fr



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Auto Cruzille Terre

Les travaux sur le terrain « au murger de roches » se retrouvent au point mort, en effet, d'autres normes concernant la sécurité des commissaires et des pilotes en 2025 seront encore imposées.

Normes qui ne sont pas fondées, au contraire, depuis l'évolution de ces normes il y a 4 ans, le nombre de blessés pendant les compétitions a fortement augmenté, ainsi que leur gravité : vertèbres, commotions... etc.



Les prochaines normes pour 2025 concernent les postes de commissaires en béton armé, avec un toit et le prolongement des rails de sécurité à la fin du premier virage.

Nous vous tiendrons au courant des nouvelles résolutions. Il devrait y avoir du changement au sein de l'association lors de la prochaine AG : changement de présidence, et continuité de l'association.

BONNE ANNÉE A TOUS !

Et surtout une très BONNE SANTÉ.

Contact : Yvon Pourmonet, président – Tel : 06 87 13 88 99 - Mail : yvon.pourmonet@wanadoo.fr

Siège social : Auto Cruzille Terre – Mairie de Cruzille Le Bourg 71260 CRUZILLE

Le réveil des Combes

Le changement de cette année est le départ de Marie-Christine et Michel BRETON. Adieu les bonnes brioches et tartes !

Au mois de juin, notre repas « Poulet à la broche », préparé par Mr Bernard BAGUET, a rassemblé beaucoup de monde.

Cet été nous avons repeint notre cabane de chasse. Pour notre loisir la chasse commence calmement.

Cette année, nous avons fait un gros effort sur le petit gibier avec le lâcher de cent trente perdrix l'an dernier au mois d'août, et cent cette saison en plus des faisans. Cela semble porter ses fruits puisqu'il a été vu plusieurs nichées de perdreaux.

Nous avons mis en place 5 agrainoirs et des points d'eau. Nous voyons aussi plus de lièvres mais le lapin de garenne a presque disparu suite à l'épidémie de VHD (Virus de l'Hépatite Delta).

Je terminerai en vous souhaitant à tous mes meilleurs vœux de bonheur et santé pour cette nouvelle année.

Raymond COLIN, président



LA VIE DES ASSOCIATIONS

Les Chasseurs de Cruzille

Je suis heureux de m'associer aux associations de la commune pour vous souhaiter une bonne année 2025. Comme chaque année, notre association participe au marché de Noël et se félicite de pouvoir ainsi vous rencontrer en toute amitié.

Permettez-moi de saisir l'occasion de notre bulletin municipal pour faire un petit rappel utile aux promeneurs et autres usagers de notre beau territoire. Les battues au gros gibier - en particulier aux sangliers qui adorent notre biotope au grand dam des agriculteurs - ne sont organisées que **les après-midi des jours non travaillés** tandis que vous ne croiserez que quelques chasseurs de petits gibiers le lundi et le mardi. **Les mercredis (jours de sortie des écoles), jeudis et vendredis restent des journées sans chasse.**



Cette année notre association - en partenariat avec Grevilly - a réservé ses investissements à la rénovation de son rendez-vous de chasse et à l'installation de plusieurs miradors permettant d'améliorer la sécurité lors des tirs en battue (meilleure visibilité en particulier).

Nous rappelons que ces investissements doivent être impérativement respectés par tous, leur dégradation malveillante ne servant aucune cause raisonnable.

Nous souhaitons vivement que les années à venir voient aboutir les pourparlers engagés avec nos amis du Réveil des Combes sur la possibilité de se rassembler à nouveau en une seule et unique association de chasse communale.

Bonne année à toutes et à tous

Pour l'association des Chasseurs de Cruzille, Patrice Guillot

ASSOCIATION	CONTACT	Tél	Email
AMICALE LAÏQUE	MOINE Stéphanie	06 82 90 51 32	stephanedurand@orange.fr
AUTO CRUZILLE TERRE	POURMONET Yvon	06 87 12 88 99	yvon.pourmonet@wanadoo.fr
CHASSEURS DE CRUZILLE	GUILLOT Patrice	06 25 63 80 04	kapacefa.guillot@wanadoo.fr
CRUZILLE PATRIMOINE	CORNILLON Claire	06 26 58 76 00	claire.cornillon@wanadoo.fr
C'SA	GUILLEMAUD Clément	06 31 59 63 80	clementguillemaud@orange.fr
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	MOINE Colette	06 73 18 03 71	bernard.moine49@orange.fr
JT SPORT	GUILLEMAUD Thibaut	06 76 89 20 64	thibaut.guillemaud@gmail.com
LE REVEIL DES COMBES	COLIN Raymond	06 73 18 82 23	raymond.colin3@wanadoo.fr

LE DOSSIER

1944 à CRUZILLE, il y a 80 ans un village dans la tourmente



Nous sommes en 2024, nombreuses ont été les commémorations des 80 ans de la Libération.

En 1944, en Saône-et-Loire aussi, bien sûr, la Libération progresse : Mâcon est libérée le 4 septembre 1944.

Hélas, l'année 1944 n'est pas seulement celle de la Libération, c'est aussi une bien triste année où des hommes vont continuer à mourir sous les coups des allemands.

Cruzille va vivre en particulier deux tristes journées :

- Le 23 Janvier 1944 qui verra une rafle, menée par les troupes allemandes et la Gestapo, où son maire Edgard Ponthus sera emporté ainsi que huit autres hommes des villages environnants.
- Le 2 juillet 1944 avec le passage d'un long convoi de camions allemands où trois hommes seront abattus : René Rousseau et Marcel Boyaud à Cruzille et le Père Montagny à Charcuble.

Parallèlement les maquis, sévèrement touchés, s'organisent. Cruzille va devenir le P.C (poste de commandement) de l'Armée Secrète qui s'installe au Château.

Ces événements qui ont marqué la vie de notre village cette année-là, et dont les témoins ont presque tous disparu, nous allons essayer de les commémorer, à notre façon avec des récits autour de ces journées, et de cette réorganisation des maquis et puis bien sûr nous évoquerons le mouvement de libération qui va soulever le département de Saône-et-Loire en septembre 1944.

* Pour retrouver un peu plus en détail les événements et périodes évoqués dans ce petit dossier, on pourra se reporter aux précédents bulletins municipaux de Cruzille notamment le N° 22 « Sous le regard de Marianne » et le N° 26 « Si Cruzille m'était conté »

Consultables sur le site de la commune de Cruzille

<https://cruzille.fr/trente-ans-de-bulletins-municipaux-ou-la-memoire-de-cruzille-depuis-1989/>



L'arrestation d'Edgard, mon grand-père

par Patrick Mottard, petit-fils d'Edgard, fils d'Edith Ponthus épouse Mottard, elle-même fille de Edgard et Joséphine Ponthus.



« Dimanche 23 janvier 1944. Cruzille.

Il est 11 heures 30. Edgard Ponthus jette un coup d'œil à l'ordre du jour et s'apprête à clore la séance du Conseil municipal. Une de plus.

C'est que depuis 1929, celui qui fut le plus jeune maire de France en a présidé quelques-uns. Aujourd'hui, à 45 ans, il a pris la mesure de ces assemblées de paysans durs au mal et âpres au gain, lui, le voyageur de commerce.

Avant-guerre, on parlait même de députation pour ce jeune notable qui avait réussi l'exploit de faire financer la restauration du toit de l'église par une population plutôt anticléricale...

Mais en ce jour d'hiver 44, on est loin de cette période, somme toute heureuse, de la fin de la IIIe République.

En fait, depuis le début de la tragédie, Edgard mène une double vie : l'élu est aussi un résistant. La région est truffée de maquis utilisant les bois de buis et les petites forêts comme base de repli. Sous le nom de code de Gobert, Edgard utilise sa fonction de maire pour, notamment, établir de fausses cartes d'identité ou délivrer des tickets et des bons de ravitaillement aux patriotes qui se cachent. Plus tard, il sera un des pionniers de la formation de l'Armée Secrète : il participe à des parachutages, cache armes et munitions.

Mais avec « l'invasion » de la zone Sud, les Allemands se font de plus en plus présents et pressants. Edgard se sent en danger et a peur pour sa famille. C'est pour cela que Joséphine, sa femme, Edith (*ma future mère*) et Colette, ses filles de 18 et 16 ans dorment chez un voisin, au cas où...

Aussi n'est-il pas particulièrement surpris quand, dans la salle du Conseil, surgit Colette, sa cadette, entourée de deux hommes – chapeaux et manteaux de cuir – dont l'appartenance à la Gestapo ne laisse aucun doute.

Une demi-heure plus tôt, deux tractions avant Citroën se sont arrêtées devant la maison familiale en bas du village sur la place du lavoir. Trois Allemands se sont engouffrés dans la salle à manger du rez-de-chaussée amenant avec eux Pagenel, le chef de l'AS à Cormatin, préalablement arrêté.

Bien renseignés, ils interrogent avec calme Colette, Joséphine et enfin Edith, qui a rejoint le groupe au retour d'une visite chez une voisine. Et c'est ainsi que deux d'entre eux, guidés par la plus jeune des filles d'Edgard, se rendent à la mairie.

Face à la Gestapo, Edgard ne se fait pas beaucoup d'illusions ; il pense surtout à la sécurité des siens qu'il avait toujours tenus à l'écart de ses activités de l'ombre. Toute fuite étant impossible et toute résistance inutile, le groupe rejoint la maison en passant par le petit raccourci herbeux qui va de la mairie à la place du village.

Il est 12 h 45 quand Edgard retrouve les siens. Il est rassuré car ces derniers ne seront apparemment pas inquiétés. Mais son visage douloureux est celui des adieux car lui, à ce moment précis, il sait...

On lui laisse juste le temps d'accomplir un dernier geste républicain. C'est à sa femme qu'il confie les clés de la mairie en lui disant, avec une ironie un peu gauche, « désormais, je n'en aurai plus besoin ».

Déjà, on l'entraîne dans l'une des voitures noires, direction Blanot, où d'autres arrestations sont programmées : les corbeaux avaient eu la dénonciation généreuse.

Le soir puis les mois qui suivirent, dans la sinistre prison du fort de Montluc à Lyon, il sera interrogé et torturé. Pagenel, lui, ne passera pas la première nuit.

Puis ce sera Compiègne et les wagons plombés pour Flossenbürg, le camp de concentration à la frontière germano-tchèque, où il restera jusqu'à l'ordre d'évacuation rendu nécessaire par l'avance de l'armée américaine.

C'est au cours de cette retraite qu'Edgard contractera le typhus qui lui sera fatal. Son corps sera jeté sans ménagement sur le ballast, quelque part vers Prague, le 21 avril 1945. »



L'arrestation de Pierre Commerçon



Blanot 1937 - Rassemblement des familles Commerçon

Pierre est l'une des autres victimes emportées par la même rafle que Edgard Ponthus le 23 janvier 1944. Il habitait Blanot où il était agriculteur, né en 1897, il mourra en juillet 1944, à l'âge de 46 ans.

Sa fille Andrée raconte :

« J'avais 5 ans. Ma mère était chez nous à la maison, moi j'étais ce jour-là chez ma grand-mère, qui habitait à côté du café de Blanot. On a entendu du bruit vers le café, ma grand-mère est sortie sur le pas de la porte, elle a tenté d'intervenir mais rapidement elle est rentrée. Notre institutrice du village est passée chez nous disant que les allemands étaient là.

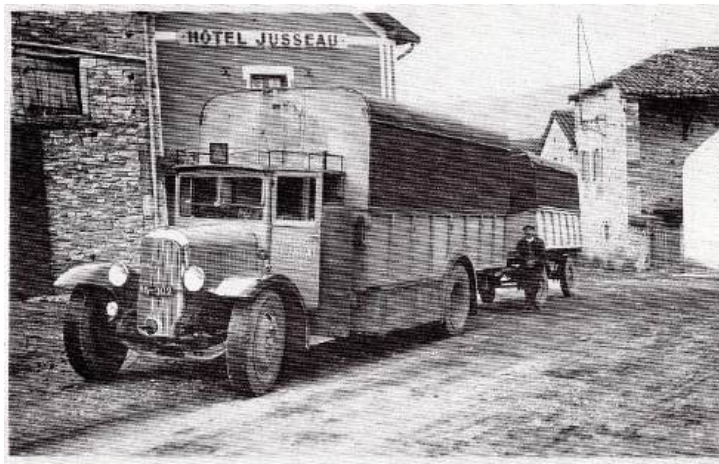
Je sais que c'est allé très vite : les allemands sont entrés dans le café, ils ont vérifié les identités et très rapidement, ils ont embarqué des hommes. Ils ne s'intéressaient qu'à ceux qui étaient sur leur liste faite, semble-t-il, à partir des dénonciations de Garcia (cela, on le saura plus tard).

Ils ont finalement pris 5 hommes de Blanot :

Mon père Pierre Commerçon et deux de ses frères Joanny et Joseph, le maire de Blanot Jean Sangoy et puis Jean Jusseau, le frère de maman et patron du café.

Ils les ont fait monter dans le camion de Jean Jusseau qu'ils ont forcé à prendre le volant, et puis ils sont partis avec le camion et leurs véhicules.

Ce même jour, les allemands étaient allés à Cormatin où ils avaient pris Maurice Pagenel, René-Louis Délorieux et Jean Salin, puis à Cruzille d'où ils avaient emmené le Maire Edgard Ponthus.



On a su qu'il y avait eu un premier arrêt à Mâcon, à l'Hôtel de Genève, siège de la Gestapo et puis qu'ensuite les prisonniers avaient été emmenés à la prison de Montluc, à Lyon. Ils vont y être enfermés dans des cellules différentes, où ils sont 5 à 6 prisonniers. Ils vont y rester jusqu'au 12 juin 1944. Quelques jours après leur enlèvement, ma mère avait reçu de la Croix Rouge un petit mot pour donner des nouvelles et demander un peu de linge qu'elle avait ainsi pu faire passer.

Le 12 juin mes 2 oncles Joanny et Joseph Commerçon vont être emmenés à Neuville-sur-Saone pour y être fusillés, ainsi que Louis Delorieux.

Maurice Pagenel, lui, meurt à Lyon, sous la torture, à l'École de Santé Militaire (aujourd'hui CHR, Centre Historique de la Résistance et de la Déportation situé Avenue Berthelot)

Les autres restent emprisonnés à Montluc jusqu'au 19 juin, puis ils seront emportés à Compiègne (Camp de Compiègne-Royalieu).

Depuis Montluc, mon père avait pu envoyer un courrier pour autoriser l'accès à ma mère à son compte bancaire. Je sais qu'il avait un calepin qu'il gardait tout le temps sur lui.

Pendant des mois, pas de nouvelles. Ma mère et mes tantes vont alors échanger des courriers multiples avec des « anciens détenus de Montluc » qui avaient partagé les mêmes cellules.

Pierre, mon père, Jean Jusseau et Johanny Sangoy vont décéder dans le wagon qui les emporte à Dachau. Un certain Monsieur Dumont a été témoin de leurs derniers moments et a pu récupérer quelques effets dont le calepin mais on lui a subtilisé à son entrée au camp de Dachau, comme tout le reste !

À Blanot, pendant tout ce temps, les femmes n'avaient plus qu'à travailler dur pour compenser l'absence de leurs hommes. Nous, nous étions 10 enfants, certains déjà bien grands, mais quand même il fallait bien s'occuper de cette grande famille. Même si, c'est important de le souligner, nos familles ont été un peu aidées par la collectivité, la solidarité...

C'est difficile de se rappeler quand on a été prévenu du décès de mon père mais d'après les souvenirs de mes sœurs aînées, c'était pour la Foire de Mâcon, le 20 mai 1945 car c'était aussi le jour de l'arrivée d'un train de déportés à Mâcon. Elles espéraient y voir notre père ! Il y a eu une cérémonie à Blanot, le 2 juillet 1945, en hommage à ceux qui n'étaient pas revenus.

Mais je sais que c'est seulement en 1946 que ma mère, comme les autres femmes, (dont ses belles-sœurs) qui avaient perdu leurs maris, commencera à percevoir une pension de veuve de Guerre.

La vie a continué, bien sûr : moi, pendant quelques années je suis restée à la ferme, tout en allant aux cours complémentaires à Cluny, jusqu'à mes 20 ans. Ma sœur qui avait des enfants, et des problèmes de santé avait besoin de coups de main. Certains de mes frères sont partis aussi dans des entreprises, aux Telecom, d'autres sont restés à la ferme. Mon petit frère Robert a fait un apprentissage pour devenir plombier. Et puis moi, je me suis décidée à partir, j'ai fait différents boulots dans des cliniques et enfin, j'ai pu rentrer comme assistante hospitalière à l'Hôpital Edouard Herriot, à Lyon. Un travail intéressant, j'y suis restée 15 ans.

Et puis finalement, je suis revenue en Saône-et-Loire et j'ai continué à exercer comme assistante hospitalière, l'équivalent d'infirmière, dans divers établissements pendant des années jusqu'à ma retraite. »

** Les hommes évoqués dans le récit d'Andrée étaient tous impliqués en cette année 1944, contre l'occupation allemande, dans les maquis de Beaubery, de Blanot ou de Cruzille. Ils ont tous été victimes de la dénonciation, auprès des autorités allemandes, par le dénommé Garcia qui s'était infiltré dans le maquis sous le pseudonyme de Canton. Garcia sera arrêté en 1945, après la libération, jugé par la Cour de justice de Dijon, condamné à mort et fusillé en Octobre 1946.*

A.N.A.C.R (Association Nationale des Anciens combattants et Amis de la Résistance)

En Juillet 2013, l'Assemblée Nationale a adopté, à l'unanimité, une loi instaurant le 27 mai Journée Nationale de la Résistance ; c'était une revendication portée par l'ANACR. Cette journée fait référence à la première réunion du **Conseil National de la Résistance** (CNR) le 27 mai 1943, sous la présidence de Jean Moulin. Depuis, cette création est célébrée sous diverses formes en lien si possible avec les écoles (cérémonies devant les monuments, expositions , conférences).

Ses objectifs sont :

- Permettre une réflexion sur les valeurs de la Résistance : le courage – la défense de la République- le souci de la justice, de la tolérance et du respect d'autrui.
- Rappeler l'importance d'unifier les divers mouvements de Résistance et coordonner l'action.
- Lutter contre l'oubli.

Un an après cette première réunion de 1943, en mars 1944, (*sans Jean Moulin qui avait été arrêté en juin 43 et mourut probablement sous la torture*), un programme d'action avait été mis en place sous le nom de « **les jours heureux** ».

Ce programme a permis, alors, la mise en œuvre de réformes économiques, sociales et politiques, l'accès à l'éducation pour tous, dont **la création de la Sécurité Sociale**.

En ce 21ème siècle, le nombre de Résistants s'amenuise, la mémoire est portée par les Amis qui pérennisent la mémoire de leurs combats contre la résurgence du fascisme, contre la xénophobie et le racisme, pour la paix et faire vivre les valeurs démocratiques sociales et humanistes du programme du Conseil National de la Résistance.

L'ANACR souhaite rassembler les femmes et les hommes qui entendent, en s'inspirant des valeurs de la Résistance, s'opposer aux résurgences de ces fléaux, qu'on aurait voulu être du passé, au négationnisme qui les nie ou les excuse.

Un monument a été construit au Col de Brancion en 1950 à l'initiative d'Henri Vitrier qui présidait alors l'ANACR et son secrétaire Adrien Boutet, tous deux anciens combattants du Maquis de Brancion. De nombreux résistants et des communes environnantes se sont associés au projet qui a pu ainsi voir le jour.

L'inauguration du monument a été célébrée le 2 juillet 1950, son emplacement symbolisant la très grande activité qui y avait été déployée par les résistants de tous bords entre 1939 et 1945. De nombreux monuments, stèles ont été dressés dans divers endroits mais c'est celui du Col de Brancion qui rassemble toutes les victimes du Mâconnais, du Tournugeois et de Blanot.

Le choix de la date du 2 juillet fut très symbolique puisqu'elle faisait référence directement aux événements du 2 juillet 1944 qui avaient vu d'abord les troupes allemandes ratisser le secteur faisant un assez grand nombre de victimes, puis la réponse des combattants du Maquis. Tous les maquis s'unirent pour résister jusqu'à la bataille de Royer et celle d'Azé où enfin ils firent battre en retraite les troupes allemandes libérant ainsi la région.

99 noms de victimes de l'ensemble des combats de ce secteur sont gravés sur le monument, parmi eux, bien sûr, on retrouve la plupart des noms des victimes du 23 janvier et du 2 juillet 1944 évoquées dans ce dossier, hormis les noms des personnes raflées à Cormatin qui sont, elles, inscrites sur les monuments du secteur géographique de Cormatin.



La journée du 2 Juillet 1944

Le contexte avant ces événements

Le Maquis de Cruzille avait été créé en décembre 42 par Vincent Bertheaud (Alias Tarzan), exploitant forestier de Burgy, qui embauchait des réfractaires au STO (*Service du Travail Obligatoire*) sur ses coupes. C'était donc essentiellement un regroupement de bûcherons qui allaient dormir au village de Cruzille et mangeaient au café Chevenet.



Ainsi de décembre 1942 à septembre 1944, ce café joua un rôle de PC (poste de commandement) de l'AS (armée secrète) et permit le ravitaillement des hommes, grâce à Mme Antoinette Chevenet, et à son sang-froid, qualité maintes fois citée dans des témoignages de toutes sortes.

Dans la journée, en dehors des opérations, les hommes étaient embusqués dans les épais fourrés de buis. Dans le secteur mâconnaise il y avait eu de nombreuses ar-

restations, suite aux multiples sabotages ou opérations pour récupérer du matériel, des provisions ou des cartes d'alimentation. Il semblait donc prudent d'évacuer le secteur : en novembre 1943, les hommes du maquis de Cruzille ont donc quitté le village pour trouver un meilleur abri de l'autre côté de la Saône, en Bresse, à Vescours, près de Pont de Vaux où la pression allemande était moindre.

Un certain nombre des hommes réfractaires au STO avaient pu regagner leurs familles. C'est à ce moment qu'est envoyé, par les instances départementales de l'Armée Secrète, Claude Rochat, alias Guillaume, comme instructeur. Vincent Bertheaud, qui avait donc dirigé les hommes du maquis de Cruzille jusque-là, avait réussi à passer à travers les mailles du filet dont notamment celles du 23 janvier 1944, évoqué précédemment.

Début 1944, cette journée très noire du 23 janvier avait amputé gravement les troupes maquisardes, Les conséquences des nombreuses dénonciations d'un faux maquisard avaient été terribles. En juin 1944 suite à l'annonce des différents débarquements dans le sud et dans l'ouest, les allemands en fuite, les maquis se réorganisent et une partie des hommes rejoint à nouveau Cruzille, avec donc à sa tête Claude Rochat, alias Commandant Guillaume, voire simplement Guillaume, ils se terrent tous à nouveau dans les fourrés du « Bois de buis ».

Les batailles du 2 juillet 1944

Le 1^{er} juillet 1944, le bruit d'une attaque des allemands parvient à Guillaume. Il va alors se débrouiller pour mobiliser les différents maquis environnants, afin de pouvoir réagir : FTP Brancion, Armée secrète, de Royer, Maquis de Blanot et du Mont Saint-Romain....

Le lendemain, Dimanche 2 juillet 1944 les allemands parviennent à St Gengoux-de-Scissé, un jeune homme Robert Gandrez part à moto pour prévenir du danger. Il sera tué à son retour par les allemands, la traque ennemie a débuté et les allemands occupent toutes les routes, empêchant l'organisation de Guillaume et de ses hommes.

De ce fait, les allemands parviennent à Cruzille et vont visiter un certain nombre de lieux à la recherche d'armes et d'hommes mais aussi pour piller des vivres bien sûr. Ils vont même au café Chevenet. Ils hésitent cependant à pénétrer dans les bois qui entourent le village car ils n'ont pas d'estimation chiffrée du nombre de combattants embusqués dans ces fourrés.



Ces fameux résistants embusqués entendent des coups de feu du côté de Cruzille et Guillaume part en éclaireur vers le village qui paraît calme mais il va se retrouver encerclé par les allemands mais grâce à son énergie et sans doute sa connaissance des lieux, il parvient tout de même à s'échapper.

Ce ne sera pas, hélas, le cas d' autres hommes.

René Rousseau, prisonnier évadé, bûcheron réfugié à Fragnes, tente de se sauver, mais il est rattrapé par les allemands, et doit monter dans leur camion, mais il va sauter du camion pour tenter de s'échapper. La scène se passe entre Sagy et Bissy-la-Mâconnaise, René est fauché par une rafale de mitraillette et laissé là au bord du chemin. Son corps est resté, semble-t-il, le reste de la journée au soleil.

René avait 31 ans, il était né le 28 mai 1911, à Warcq dans les Ardennes, il a été recensé comme « victime civile » sur le site national « Morts Pour la France ». Il n'aurait, semble-t-il, pas été enterré au cimetière de Cruzille.

Marcel Boyaud est un homme de 66 ans, il vit au hameau de Fragnes. En début d'après-midi, il était en bordure des bois du hameau quand il a été aperçu. Les allemands l'ont-ils pris pour un maquisard, ont-ils voulu dissuader d'autres de fuir ? Ils vont l'exécuter froidement, sans sommation.

Marcel Boyaud était né le 4 septembre 1877 à Ozenay, fils de Pierre Boyaud et Claudine Dudée, il vivait à Fragnes avec son épouse Marie, depuis 1936, au moins, où il était recensé comme cultivateur. Il n'est pas cité dans la base des victimes civiles au titre de « Morts pour la France ».

Aux côtés de René Rousseau et Marcel Boyaud, cités comme victime de 1944, sur la plaque commémorative située à l'intérieur de la Mairie de Cruzille, on trouve le nom de Charles OZÉ mais son nom est absent du Monument aux Morts du village.

Charles Ozé, maquisard tué lui aussi le 2 juillet ? On ne retrouve pas de témoignage le concernant, mais son nom est pourtant gravé sur le Monument Mémorial de Brancion, à la fin de la liste (*ne respectant donc pas l'ordre alphabétique, inscription tardive ?*). Enfin, son nom n'est pas cité dans la base « Morts pour la France ».

Pendant cette journée du 2 juillet, les combats se sont multipliés dans toute la zone autour de Cruzille. Les massacres et la destruction d' Oradour-sur-Glane du 10 juin 1944 sont dans les têtes de la population, beaucoup de villageois craignent, ils entendent les combats et voient passer les troupes allemandes. À Royer notamment la pression est très forte, et la population restera marquée. Mais, si ce jour-là, des allemands vont mettre le feu sur leur passage, les villageois concernés parviendront heureusement, dans la majorité des cas, à cerner et limiter les effets des incendies.

Antoinette CHEVENET

Témoignage de Monique Chevenet, petite-fille d'Antoinette et Joseph, fille d'Albert et Marcelle.



Antoinette Chevenet, née Taboulet à la Chapelle de Guinchay en 1900, est venue s'installer peu de temps après son mariage, avec son mari Joseph (né en 1883 à la Chapelle/Brancion) vers 1921 pour reprendre le café restaurant situé derrière la mairie et l'école, face au Château. Joseph avait été blessé et gazé pendant la guerre de 14/18 et en restait très affaibli.

Quand la deuxième guerre mondiale a éclaté, est-ce la peur de revivre des choses aussi dramatiques, mais dès décembre 1942, Antoinette a adhéré à Combat puis aux MUR (*Mouvements Unis de Résistance*).

Elle a alors complètement accompagné la création du maquis de Cruzille. Vincent Bertheaud, exploitant forestier de Burgy, avait commencé à accueillir des réfractaires au STO (*Service du Travail Obligatoire*) qui travaillaient dans les bois au-dessus de Cruzille. Le soir ils rentraient à Cruzille où ils étaient hébergés et nourris. Elle l'a fait aussi pour les premiers maquisards de Brancion le temps qu'ils organisent leur camp.

À partir de décembre 1943 elle est devenue agent de liaison, archiviste pour le mouvement et le café était une boîte aux lettres pour les maquisards. C'était la période où le maquis de Cruzille, face à la montée de la pression ennemie, s'était retranché en Bresse, mais n'allait pas tarder à revenir à Cruzille.

C'est une période où les risques augmentaient. D'abord, deux de ses enfants, Albert et Maurice étaient susceptibles d'être arrêtés : Maurice, adolescent et de petite taille, à cette époque, participait au ravitaillement, allant jusqu'en Bresse à vélo pour avoir de la viande pour tous les pensionnaires. Albert, éligible au STO avait d'abord fui dans la zone libre, avant de revenir à la suppression de la ligne de démarcation. De retour, il avait vécu un peu caché, un peu actif pour aider la famille mais son arrestation pouvait avoir lieu à la première rencontre avec les soldats allemands. Cette rencontre a eu lieu au moins une fois : il nous a raconté que plusieurs soldats l'avaient entouré et questionné avec vigueur. Il avait pu leur faire croire qu'il ne comprenait pas ce qu'on lui reprochait en jouant les simples d'esprit. Ils l'avaient alors laissé au milieu de la rue, son vélo à la main en le plaignant, peut-être.

Au printemps 1944, au retour du Maquis, avec Claude Rochat à sa tête, Antoinette est devenue la cantinière du PC et a hébergé à nouveau des maquisards et résistants.

Tout au long de ces quelques années, la famille a vécu sur une poudrière : Poste de liaison au sous-sol, réunions dans une salle, alors que des soldats allemands buvaient dans la salle de café, réception de blessés que le docteur Caix venait soigner sur place.

Des armes étaient cachées dans les bâtiments (Albert en a encore découvert dans le bâtiment de la salle de danse dans les années 60-70), et de temps en temps s'organisaient quelques bals clandestins dans la salle de danse avec une partie de la famille à l'orchestre.

Joseph est mort en 1945, usé par une vie dure et un emphysème dû à sa blessure de guerre.

Antoinette et ses enfants n'ont pas été emprisonnés malgré les risques encourus. La population de Cruzille n'a pas dénoncé. Cependant Antoinette a été arrêtée et conduite à la Kommandantur, à Mâcon, deux fois. Elle est parvenue à convaincre l'ennemi qu'elle ne pouvait pas être au courant de ce qui se passait dans le village. Elle a dû prétendre qu'avec son mari malade, ses pensionnaires et ses quatre fils, elle avait bien assez à faire !

Après la guerre, elle a été deux fois citée pour actes de bravoure. Elle a obtenu la carte de combattant volontaire. Le 2 octobre 1954, elle a reçu la médaille de la reconnaissance française pour services rendus à la France. Elle est morte en 1958.

Le retour du « Maquis de Cruzille »

Un certain nombre de « têtes de la Résistance » étaient tombées en ce début d'année 1944, les chefs régionaux ont alors décidé de confier à Claude Rochat (Guillaume) la Direction Départementale des Maquis de Saône-et-Loire.

Ainsi , fort de cette responsabilité, il prend la décision, au début de l'été 1944, de rapatrier les hommes du maquis de Cruzille qui s'étaient réfugiés en Bresse, la pression allemande était forte, même de l'autre côté de la Saône.

Voilà donc les maquisards de retour, les bois de buis permettent toujours de bons abris, ils le prouveront lors des combats du début du mois de juillet.

Le PC (*Poste de Commandement*) est d'abord installé dans le Bois de la Roche (secteur Fragnes). Cormatin et ses chantiers de jeunes sont proches et vont aider. Deux autocars servent de bureau. Une vingtaine d'hommes sont alors installés dans ces bus enfoncés dans les fourrés, mais les troupes vont grossir assez rapidement.

C'est toute une organisation bien rodée, qui se met en place, notamment à Cruzille :

- Les agents de liaison sont installés dans une maison du village, c'est Auguste Guillemaud, alias Gust, Cruzillois, père de Danielle épouse Baudras, qui propose ces hébergements.
- Le café Chevenet sert de lieu de Rendez-vous.
- La radio émet depuis la crête au sommet du bois de la Roche.

Une autre partie de l'organisation se fait dans les villages avoisinants

- Le Docteur Caix à Lugny qui succéda au Dr Broudeur (pour qui la sécurité semblait menacée)
- L'infirmerie à Bissy-la-Mâconnaise
- Les ateliers de réparation à Azé avec le Garage Duclos et à Lugny avec le garage Duvernay
- Stockage armes et ravitaillement à l'Echelette (La chapelle/Brancion)

Dans son livre, « les Compagnons de l'espoir » (p 194), Rochat parle alors de Comité Départemental de Libération qui va regrouper ou coordonner l'ensemble des maquis, puisqu' il y en a beaucoup d'autres : Brancion, Blanot, Beaubery, Cluny, Cormatin, Sennecey ... Fin août, on estime à près de 500 hommes le regroupement autour de Cruzille.

C'est donc le Château de Cruzille qui va être investi par l'organisation. Les bâtiments étaient très délabrés, sa propriétaire, nommée de façon triviale « la Châtelaine », avait été mise, en raison de ses délations et connivences avec l'ennemi, hors d'état de nuire. Il n'y avait plus qu'à investir les bâtiments. L'intendance, installée très vite au château, prend en charge le ravitaillement (farine, pommes de terre, légumes et fruits frais, vins et conserves, ainsi que du matériel et des équipements) des maquis de la rive droite de la Saône et ceux de Cluny, St Gengoux -le-National, et Montceau, représentant environ 5000 portions quotidiennes.

Il faut donc rationaliser l'organisation en prenant en charge

- L'encadrement des hommes dont leur instruction
- L'armement et la préparation des actions
- Les liaisons et transmissions, les renseignements,
- Le ravitaillement de toutes ces troupes

En plus de cela, il faut installer les services de direction, de justice et le tribunal, représentant en tout près de 80 policiers, inspecteurs et gendarmes, puisque le château devient le siège de la Résistance.

L'organisation de la sécurité est effective au mois d'août, assurée par les forces de gendarmerie et de police, les services de renseignements et d'instruction et le tribunal des FFI.

L'organisation du tribunal au Château de Cruzille

Claude Rochat explique, dans son livre, l'importance de créer cette instance pour faire cesser les abus de justice sommaire. La cour de justice va se constituer d'hommes impartiaux, possédant des connaissances juridiques entourés d'officiers de la Résistance. Claude Rochat, assisté de deux juges, assure lui-même la Présidence des audiences.

Seront jugés : traîtres et agents de l'ennemi, personnes soupçonnées de délits de droit commun, membres FFI soupçonnés de désertion, ou autres fautes graves. Les personnes étaient arrêtées localement et amenées à Cruzille si l'enquête le requérait.

Les prévenus étaient détenus au château, les femmes dans une des ailes, les hommes dans les sous-sols. Les sanctions pouvaient aller de petits emprisonnements jusqu'à la peine de mort.



Les condamnés à des peines de prison seraient remis plus tard à la justice quand ses structures seraient rétablies. Ceux jugés peu dangereux étaient utilisés à des travaux au château (corvées, cuisine, couture etc.), certains obtinrent le statut à leur demande, de « travailleurs libres ».

Quant au sort des condamnés à mort, voici ce qu'en dit Claude Rochat :

« Les exécutions avaient lieu au champ de manœuvre du camp dans l'heure qui suivait le verdict, par un peloton de gendarmes. L'assistance d'un prêtre était prévue. Aucun des condamnés n'en fit la demande. Sinon il aurait été sursi à l'exécution jusqu'à l'arrivée du curé de Lugny. Dans les premiers jours du mois de septembre, un aumônier fut attaché au service pénitencier. »

À la libération du secteur, après le 4 septembre 1944, les prisons de Cruzille contenaient encore environ 90 détenus dont une quinzaine particulièrement coupables. Les détenus qui avaient été laissés sous la garde de la police du Creusot, furent internés administrativement à Varennes-Les-Mâcon en attendant qu'il soit statué sur leur cas.

105 personnes seront jugées au tribunal de Cruzille avec pour verdict :

- 27 condamnations à mort
- 4 condamnations aux travaux forcés
- 13 emprisonnements
- 11 mises en liberté provisoire
- 1 mise à l'amende
- 39 non-lieux ou acquittements

Quant au dénommé GARCIA dit Canton, traître infiltré au maquis, responsable de nombreuses arrestations par les allemands, dont celles de la rafle du dimanche 23 janvier 1944, d'Edgard Ponthus de Cruzille, des frères Commerçon de Blanot et de tous les hommes emmenés ce jour-là par la Gestapo, il sera jugé par la cour de justice de Dijon en 1946, condamné à mort, et fusillé le 31 octobre 1946.

Claude Rochat va être nommé sous-préfet de Chalon-sur-Saône en août 1944 et devoir quitter Cruzille en septembre 1944.

Il remet alors le commandement du Maquis de Cruzille à l'un de ses fidèles, Laurent Bazot. Mais il reviendra souvent à Cruzille qu'il aimait profondément.

Voici ce qu'il en disait dans son livre « les Compagnons de l'espoir (p165).

« Cruzille , en août 44, restera dans mes souvenirs comme un événement incomparable, un sommet. C'était une organisation que j'avais voulue, et qui dépassait tout ce que j'aurais pu imaginer ; elle était réalisée grâce à mes plus proches camarades d'abord, de nouveaux venus ensuite, mais en toute harmonie ; sans vraiment me dépasser elle avait pris une dimension étonnante de diversité, de vie intense, de complexité. Je crois que tous ceux qui ont passé par Cruzille, comme les habitants eux-mêmes, ne peuvent oublier l'extraordinaire atmosphère de cette cité de la Résistance ; seulement comparable à Cluny, sauf qu'à Cluny la Résistance était dans la ville alors qu'à Cruzille, le village était dans le Maquis. Un Maquis qui dépassait le chiffre de la population... »

Voici la liste de ses « compagnons Cruzillois » auxquels il a rendu hommage au cours de ses écrits, ses témoignages, ses prises de paroles lors de commémorations diverses.

« Toinette » Chevenet, comme une mère pour tous, Auguste Guillemaud alias Gust, Marcel Faucillon, Armand Bonnot, Pierre Charpy, Jules Dufal, Benoit Corein, Jean Derain, Albert Chevenet, Eugène Goujon et de nombreux autres villageois qui avaient participé à cette grande aventure du Maquis de Cruzille.



Le maquis de Cruzille devant la sous-préfecture de Chalon

En haut à droite : Roger Charles de Cruzille (1924-2018)

En bas, la jeune femme : Plumette, sœur de Claude Rochat

À sa gauche : Maurice Charnay , « Chacha » de Burgy (1918-1994)

La Libération de la Saône-et-Loire

Petit rappel : Après la débâcle de nos armées en mai et juin 1940, la Saône-et-Loire fut occupée entièrement à partir du 19 juin 40, puis traversée par la ligne de démarcation qui allait la couper en deux à partir du 25 juin 40 : Digoin, Paray-le-Monial, le Creusot, Montceau les mines et Autun étaient en zone occupée, alors que Mâcon, Chalon-sur-Saône (Pont de Chavanne), Tournus, Louhans et Cluny étaient en zone dite libre. Les alliés ont débarqué en Afrique du Nord le 8 Novembre 1942, les allemands, pour consolider leur position, ont alors occupé tout le département de Saône-et-Loire en supprimant la ligne de démarcation à partir du 1^{er} mars 1943.

La libération de la Saône-et-Loire va se faire entièrement, en moins d'une semaine, au début du mois de septembre 1944. Voici les principales étapes de cette libération :

▪ La libération de Mâcon

Le 4 septembre 1944 au matin, les 1500 maquisards du régiment de Cluny et les Francs-Tireurs Partisans du Bois clair entrent dans une ville évacuée la veille par les Allemands. Ils occupent alors la Préfecture et le comité départemental de Libération nomme le nouveau Préfet, Lucien Drevon. C'est eux qui recevront l'armée du Général de Lattre de Tassigny (appelée Armée B), fraîchement débarquée le 15 août en Provence et composée de troupes françaises et Américaines.

▪ La libération de Tournus

À cours d'essence, l'armée de libération fait une pause. Le maquis de Sennecey-le-Grand va se lancer dans la bataille équipé de 4 jeeps avec des mitrailleuses et il va être appuyé par les SAS (Spécial Air Service). Cette bataille fera 850 à 1500 morts ou blessés côté Allemand et 50 morts côté résistants, SAS et civils. On est le 5 septembre 1944.

▪ La libération de Chalon-sur-Saône

Le 5 septembre 1944, c'est la 2^{ème} division blindée, commandée par le général du Vigier qui opère. Cette division poursuit vers l'Est les Allemands qui font sauter tous les ponts derrière eux, Dans leur fuite ils manquent la destruction d'un seul pont, c'est ce qui va permettre de les poursuivre en direction de l'Alsace.

D'autres villes, Louhans, Charolles, Le Creusot et Montceau-les-Mines seront ensuite libérées le 7 Septembre.

▪ La libération d'Autun

Les armées alliées, débarquées depuis le 6 juin 1944, étaient partagées en trois colonnes qui partirent dans trois directions différents : La Rochelle, Clermont Ferrand et enfin Paris.

Les troupes de l'armée allemande, fuyant Bordeaux et Toulouse, étaient passées par Autun pour rejoindre leurs autres troupes qui remontaient de la vallée du Rhône en direction de l'Alsace. C'est donc plusieurs milliers de soldats allemands bien équipés qui se trouvaient à Autun le 8 septembre lorsque le régiment FTP Valmy (*Francs-tireurs et Partisans Français venant tous du bassin minier Saône-et-Loirien*) les a attaqués pour libérer Autun.

Ce fut d'abord une défaite pour les français, qui durent dès 11h, se retirer. Le régiment va alors relancer une autre attaque dès la fin de l'après-midi, avec l'appui des premiers éléments blindés du lieutenant-colonel Demetz, mais se retrouvant à cours d'essence, ils doivent à nouveau se replier permettant ainsi aux allemands de s'échapper vers l'Est. Ce n'est que le lendemain, le 9 septembre, qu'ils pourront vraiment libérer la ville.

Mais le 10 septembre, une colonne allemande retardataire, en retraite, forte de 2 à 3000 hommes (*kampfgruppe Bauer*) va arriver et surprendre les français. Ce n'est qu'après une journée de combat, avec tanks et artillerie que les allemands se rendront. Autun a donc été vraiment libérée après trois jours de combats qui auront fait une centaine de morts. Ce sont ces trois jours difficiles qu'on nommera la bataille d'Autun.

Les ponts de Saône : stratégie de fuite des troupes allemandes

Les infrastructures ont beaucoup souffert de la guerre de 1939-45. Après le débarquement du 6 juin 1944, de nombreux ponts ou installations ferroviaires avaient été détruits par la Résistance pour entraver les déplacements et les communications de l'armée allemande.

Ensuite, durant les dernières semaines du conflit, ce fut l'armée allemande qui dynamita plusieurs ponts pour protéger sa retraite, notamment en Saône-et-Loire. Voici ce qu'il advint, en 1944, des ponts qui permettaient de passer de l'autre côté de la Saône quand on était en Saône-et-Loire.

▪ Le Pont de Tournus

C'est en 1802 que la première véritable liaison entre Tournus et la Bresse voit le jour. Ce pont sera plusieurs fois remanié, modifié notamment en 1835, 1866 et 1870.

Le 3 septembre 1944, à 17h, le pont est détruit par les Allemands pour protéger leur retraite. Ils avaient placé 1500 kg de cheddite (*Explosif à base de chlorate utilisé au début du XX^e*). L'explosion est très importante et même si la population avait été prévenue, les dégâts sont considérables sur les quais et dans les quartiers avoisinants.

La libération de la ville a lieu le lendemain. Mais même si les allemands ont quitté les environs, comment maintenir la liaison entre les deux rives, pour le travail, pour le ravitaillement et pour les liens entre les familles ?

Dans l'urgence, les premières liaisons se feront par barques*, puis une deuxième liaison va s'organiser grâce à un bac* construit un peu plus en aval.

Enfin, la construction d'un pont en bois commence ce même mois de septembre 1944. Elle s'achèvera en juillet 1945. Inauguré le 14 juillet 1945, **ce pont de bois** a une charge limitée à 25 tonnes, il mesure 210 m de longueur, pour 5m de largeur dont 2m de trottoirs. Son tablier est porté par 23 piliers représentant 236 tonnes de matériaux. Un système de feux rouges régule la circulation.

**On retrouvera, dans les pages « Souvenons-nous. », l'hommage à Georges Champlaud où est évoquée la traversée de la Saône à Tournus sur des plates, par Georges, alors tout jeune, accompagnant ses moutons.*

▪ Le pont de Montbellet-Fleurville



Il fut construit de 1898 à fin 1899, à partir d'une structure sortie des ateliers du Petit Creusot à Chalon-sur-Saône (poids de l'ossature seule : 596 tonnes)

Dans la **nuit du 3 au 4 septembre 1944**, les deux travées d'extrémité du pont de Montbellet-Fleurville sont détruites par les allemands. Sa reconstruction à l'identique (avec des piles surélevées pour améliorer la navigation sur la Saône) n'a été effective qu'en 1947.

▪ Le pont d'Uchizy

Construit en 1865 d'après des plans de Bénard, ingénieur des Ponts et Chaussées il entraîna la suppression des deux bacs de Farges et d'Uchizy.

Le 3 septembre 1944, il est détruit par les Allemands. Il ne sera remplacé qu'en 1950-1951 par une construction avec un tablier de 180 mètres environ, reposant sur quatre piles.

▪ Les ponts de Chalon sur Saône

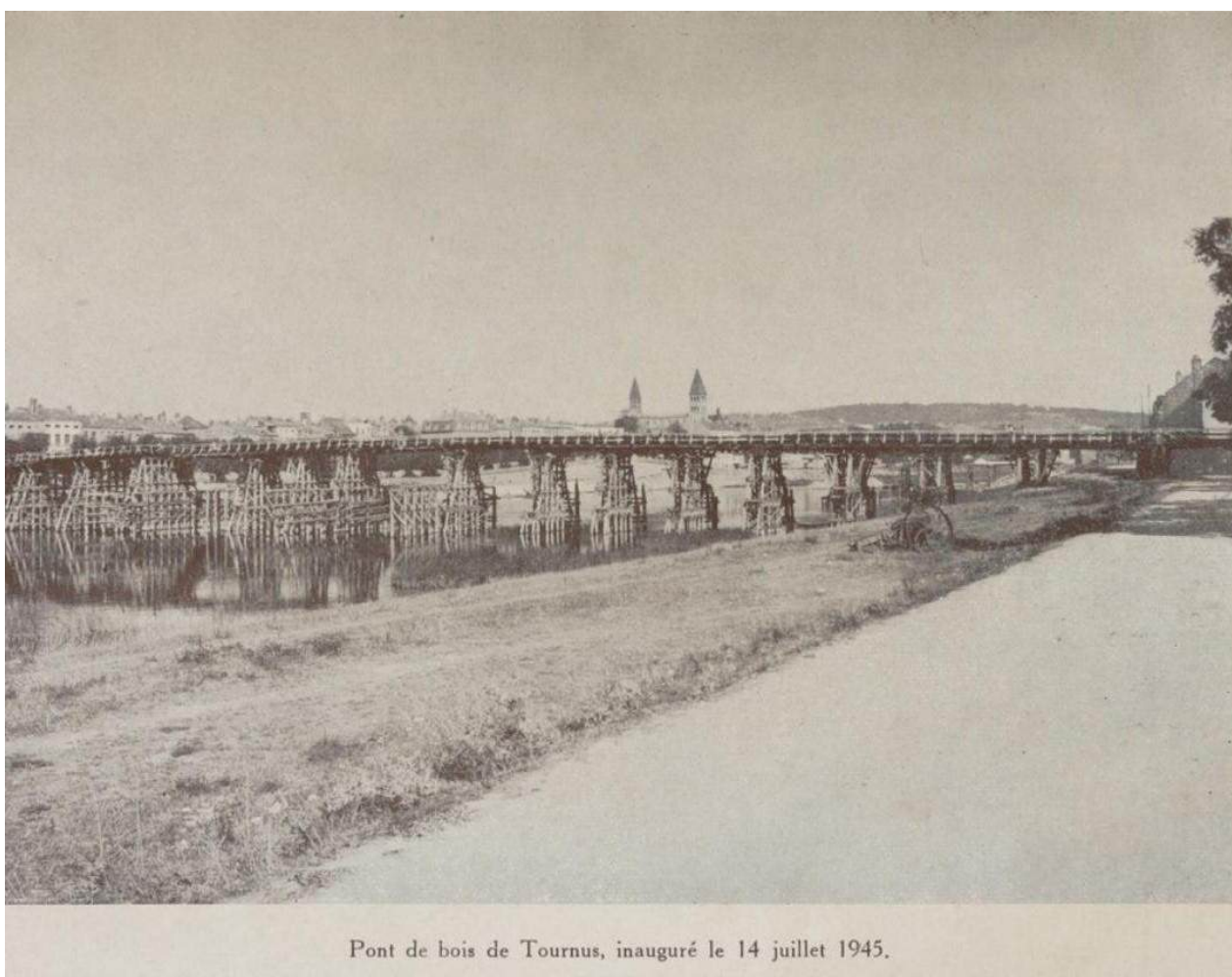
À la veille de la libération de la ville, **le 4 septembre 1944**, tous les ponts enjambant la Saône sont dynamités par l'armée allemande, la Wehrmacht, qui veut ainsi protéger sa retraite.

Le pont « en biais », dit aussi Jean Richard, est éventré en son centre. Le pont Saint Laurent est partiellement détruit et sera reconstruit dans sa forme actuelle, avec seulement 3 arches.

Quant au pont des Dombes qui supporte la voie ferrée, quelques jours auparavant, le 28 août, des tentatives de destruction l'avaient peu atteint. La circulation de trains pourra reprendre assez rapidement.

▪ Le Pont de Mâcon : seul pont rescapé, resté en place et en fonction

Quant au Pont St Laurent de Mâcon, le seul à cette époque, les allemands ne réussirent pas à le faire sauter. Ainsi, leur fuite ne fut pas protégée comme ils l'espéraient puisque leurs poursuivants allaient pouvoir se développer coté rive gauche, vers l'est, donc par toutes les routes.



Claude ROCHAT (1917-2009) un homme d'exception

Né à Nevers, enfance dans l'Ain à Parcieux, études d'ingénieur chimiste puis école d'artillerie de Poitiers, son parcours se poursuit jusqu'à sa mobilisation en 1939.

Il est fait prisonnier dans la Meuse en 1940, il s'échappe. Refusant de partir au STO (Service du Travail Obligatoire), il rejoint la résistance en mars 1943.

En août 43 il est affecté comme instructeur aux maquis de Saône-et-Loire, puis rapidement nommé Chef départemental des Maquis de l'Armée secrète. C'est ainsi, qu'il dirigera les opérations décrites dans le chapitre précédent.

Il est nommé en 1945, Chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur pour ses activités dans la Résistance. Il restera peu de temps dans son rôle de délégué à la sous-préfecture de Chalon, mais par contre, en 1947, nommé Sous-Préfet d'Albertville en Savoie, il sera fier de ce poste car occupé quelques années auparavant par Jean Moulin.

Il revient ensuite à son métier d'ingénieur chimiste. Marié avec Marie-Louise, il n'aura pas d'enfant. À la retraite, il s'est passionné pour l'histoire de la Résistance, il a écrit son livre « Les compagnons de l'espoir » et il s'est donné mission d'aller témoigner, beaucoup dans les établissements scolaires de Saône-et-Loire, mais aussi dans toute la France.

Membre actif de l'ANACR, il va faire des conférences pour mettre en valeur le Conseil National de la Résistance et ses acquis. Il revenait souvent à Cruzille où il avait une maison, dans le hameau de Sagy-le-Haut. Il s'est éteint en novembre 2009 dans sa 93^{ème} année. Il avait souhaité que ses cendres soient dispersées à Cruzille. Ce fut fait le 9 janvier 2010 au pied des remparts du château de Cruzille.



À gauche en bleu : Albert Chevenet, au centre : Auguste Guillemaud et à droite Claude Rochat